

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2227 - 8 avril 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Côte d'Ivoire, Libye, Afghanistan...

**Non à
l'intervention
des troupes
françaises !**

p. 8-9-16

Gaz,
électricité

p.4

**Prix bloqués...
entre deux
augmentations**

UMP et laïcité

**Faux débat,
mais vraie
politique
réactionnaire**

p. 5



Programme du Parti Socialiste
**Pour le monde du travail,
rien à en attendre**

p. 3-5

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Hausses du gaz, de l'électricité et des carburants
 ■ Estrosi ne se refuse rien
 ■ Le Front National et la baisse des salaires
- p. 5 ■ Le débat sur la laïcité de l'UMP
 ■ Le programme du PS n'engage personne
- p. 6 ■ Agglomération de Grenoble: les hébergements d'hiver se terminent
 ■ Bordeaux: la municipalité contre des sans-logis
 ■ L'État abandonne les foyers Sonacotra
- p. 7 ■ Enseignement Val-de-Marne: mobilisation des écoles primaires Groupe scolaire Romain-Rolland - Orly
 ■ Médicaments: le contrôle en panne

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Libye: l'Otan bombarde pour les intérêts des grandes puissances
 ■ Égypte: loi contre les manifestations
 ■ Yémen: la contestation continue
 ■ Afghanistan: la population subit
 ■ Pour les immigrants les barbelés de l'Europe
- p. 10 ■ Japon: catastrophe de Fukushima
 La sûreté du nucléaire ne va pas avec le profit
 ■ L'Union européenne aide à nouveau les banquiers
- p. 11 ■ Haïti: élection de Michel Martelly
 ■ La République d'Irlande subit la dictature des banques
 ■ La Roumanie sous la dictature du capital financier
- p. 16 ■ Côte d'Ivoire: l'impérialisme français impose ses choix
 ■ Gbagbo ou Ouattara: la population menacée de guerre de clans
 ■ Non à l'intervention française en Côte d'Ivoire
 ■ La journée mondiale de l'eau
 ■ Veolia-Suez et les profits sur l'eau
- p. 11 ■ Il y a 40 ans
 Le Manifeste des 343

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Toyota - Onnaing
 ■ General Motors - Strasbourg
- p. 14 ■ La RATP et l'ouverture à la concurrence
 ■ Banque postale - Tours
 ■ Cézus-Chimie-Jarrie
- p. 15 ■ Michelin Saint-Doulchard
 ■ Michelin-Cholet
 ■ Chantier Grand Stade - Villeneuve d'Ascq

11, 12 et 13 juin 2011 La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu comme chaque année lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les 11, 12 et 13 juin, à Presles dans le Val-d'Oise. Une date à retenir!

Dès maintenant, les cartes d'entrée, valables les trois jours de la fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont

vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Ensuite, elles seront au prix de 12 euros, et sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros, sont également disponibles. Vous pouvez vous les procurer:

* soit auprès de nos camarades
 * soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de



Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.



Fête régionale de Lutte Ouvrière Angers

Samedi 7 mai à partir de 16 heures
 Salle Aragon,
 rue Joseph Barra
 à Trélazé
 Bus: ligne n°2,
 arrêt Malaquais



Nathalie ARTHAUD

Y prendra la parole à 19 heures

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 14 000 exemplaires. Impression: Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone: 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
 audio

(version parlée de nos textes)
 www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise

du 4 avril



Le programme du PS Rien à en attendre pour le monde du travail

« Circulez, il n'y a rien à voir » : ainsi semble se résumer le projet du Parti Socialiste, que sa secrétaire Martine Aubry présente mardi 5 avril. Pourtant, il faut croire qu'il n'a pas été facile à élaborer. Depuis des mois et des années, si on demandait aux dirigeants socialistes ce qu'ils feraient si l'un d'entre eux prenait la place de

Sarkozy, ils répondraient : « Attendez, nous préparons notre projet ».

Eh bien, en matière de changement, c'est le programme minimum, encore plus timide que celui de Jospin entre 1997 et 2002 ! En guise de lutte contre le chômage, 300 000 « emplois-jeunes » seraient créés en deux ans, donc des emplois au rabais et à durée déterminée. Au moment où le gouvernement de Sarkozy réduit l'emploi dans tout le secteur public et notamment supprime des milliers de postes dans l'Éducation nationale, c'est donc toute la réponse du PS ?

Quant à revenir sur l'augmentation de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, imposée par Sarkozy malgré les manifestations de cet automne, il n'y a aucun engagement dans ce sens.

À part cela, il y aurait dans le programme « une grande réforme fiscale », une TVA « écomodulable » et un plafonnement des revenus des dirigeants des entreprises d'État. L'échelle des salaires y serait limitée de 1 à 20, sans qu'il soit question pour autant d'augmenter ceux des travailleurs du bas de l'échelle. Pour l'augmentation du pouvoir d'achat, on repassera !

Enfin, en matière d'énergie le PS promettrait de sortir du « tout-nucléaire », ce qui en soi ne veut rien dire mais qui fera peut-être plaisir à l'électorat écologiste.

Et voilà, c'est tout. C'est à croire qu'il n'y a pas eu, il y a trois ans, une crise financière qui continue d'avoir des conséquences dramatiques pour la population. À croire qu'il n'y a pas eu un déluge de fermetures d'entreprises, de licenciements, l'accroissement du chômage, de la précarité, de la pauvreté, les services publics à l'abandon, de l'enseignement aux hôpitaux et aux transports. C'est à croire qu'il n'y a pas eu pendant tout ce temps l'accroissement scandaleux des inégalités – et pas seulement du fait des rémunérations des dirigeants des entreprises publiques. À croire qu'il

n'y a pas eu les bénéfices scandaleux des banques, le redoublement de la spéculation sur la dette des États, l'argent public dilapidé pour aider le grand patronat à faire des profits, les énormes bénéfices des entreprises du CAC40 qui s'affichent en même temps que les plans de licenciements.

Alors est-ce que tout cela, les dirigeants du PS qui ont pris tant de temps à élaborer leur programme ne l'ont pas vu ? Bien sûr que si, mais la vérité, c'est qu'ils ne veulent pas toucher aux privilèges et au pouvoir des capitalistes, ni au droit des grands patrons de licencier. Pas question de toucher à la toute-puissance de ces gens qui peuvent décider en cinq minutes de fermer une grande entreprise et d'enfoncer toute une région dans la misère, ou bien de spéculer contre un État et de le mettre en faillite, quitte à plonger toute la société dans la crise.

L'important de ce programme serait, paraît-il, de pouvoir « rassembler » pour vaincre Sarkozy. Oui, en quatre ans de pouvoir, Sarkozy a su s'attirer la haine des travailleurs, des chômeurs, de tous ceux qui ont été la cible de ses attaques. Mais le programme du Parti Socialiste nous confirme que, si son objectif est bien de remplacer l'homme à la tête de l'État, ce n'est pas de changer de politique.

On l'avait déjà bien vu quand il était au gouvernement, mais on le voit aussi dans d'autres pays d'Europe comme l'Espagne ou la Grèce. Conseillés par Dominique Strauss-Kahn en tant que directeur du FMI, des gouvernements socialistes y appliquent les mêmes politiques d'austérité que les gouvernements de droite. En France, les dirigeants du PS feront de même s'ils reviennent au gouvernement en 2012. Autant dire que le « changement » qu'ils nous promettent n'en sera pas un.

Pourtant, si les travailleurs, les chômeurs, l'ensemble de la population laborieuse, veulent cesser de payer les conséquences d'une crise provoquée par les banques, les capitalistes, le grand patronat, il leur faudra s'en prendre à leur pouvoir. De toute évidence, il ne faudra pas compter pour cela sur la volonté des dirigeants du PS, ni donc sur une prétendue « alternance » aux prochaines élections, si elle a lieu. Les travailleurs devront le faire par la lutte. Et ils en ont la force.

Arlette LAGUILLER

• Décrets sur la pénibilité du travail

Des lois antiouvrières

Deux décrets datés du 30 mars 2011 sur la pénibilité du travail viennent d'être publiés au *Journal officiel*. Ils précisent, dans le cadre de la loi sur les retraites, les conditions dans lesquelles des salariés pourront continuer de partir en retraite à 60 ans au lieu de 62, voire 67 ans. Et cela à partir du 1^{er} juillet 2011.

Très peu de salariés seraient concernés car ils devront

justifier médicalement d'un taux d'incapacité d'au moins 20 %, à la suite d'une maladie professionnelle reconnue ou d'un grave accident du travail également reconnu.

Quant aux salariés dont le taux d'incapacité est compris entre 10 et 20 %, ils devront prouver une durée d'exposition aux nuisances de 17 années minimum et être contrôlés

par une commission médicale avant d'obtenir la possibilité de partir aussi à 60 ans.

Les décrets égrènent les métiers présentant des facteurs de risques sérieux pour la santé des travailleurs : manutentions manuelles, postures pénibles, contacts aux poussières, aux fumées, aux produits chimiques, les températures extrêmes, le travail de nuit et

en équipes successives, les travaux répétitifs, etc. Ce sont des conditions de travail subies par des millions de salariés. Mais le gouvernement estime que seulement 10 000 à 30 000 travailleurs seront concernés par ces départs à 60 ans au titre de la pénibilité. Ce qui signifie qu'encore plus de travailleurs usés seront licenciés et iront à la soupe populaire !

Dans différentes professions, comme les dockers, le bâtiment, le BTP, la SNCF, à juste titre les syndicats essayent d'obtenir des dérogations à cette loi scandaleuse. Mais il faut préparer, et obtenir, son abrogation pour un retour à la retraite à 60 ans maximum pour tous et aux 37,5 années de cotisations.

Louis BASTILLE

• Hausses de l'électricité, du gaz et des carburants

Le gouvernement se moque du monde

Le gouvernement vient d'annoncer une série de mesures, ou d'intentions, prétendant vouloir limiter la flambée des prix de l'énergie, pour le gaz, l'électricité et le carburant. Ce qu'il propose consiste à prendre les gens pour des imbéciles.

Concernant le gaz tout d'abord, dont la hausse de 5,2 % vient d'avoir lieu le 1^{er} avril, soit 20 % en un an, le gouvernement prétendait que les tarifs étaient imposés par un mode de calcul complexe mais soigneusement déterminé, et qu'une commission soi-disant indépendante, la Commission de régulation de l'énergie, était là pour en vérifier la régularité. Mais voilà que d'un seul coup il explique que les prix seront gelés jusqu'en 2012, et qu'on va revoir le mode de calcul... juste après que la hausse a eu lieu !

Et voilà qu'on nous explique que nous l'avons quand même échappé belle, car « normalement », toujours selon le fameux mode de calcul, on aurait eu droit à 7,5 % de plus au 1^{er} juillet. Il n'y aura pas de hausse donc... jusqu'à l'élection présidentielle. Après on verra.

En ce qui concerne l'électricité, Éric Besson, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, avait annoncé que la hausse sera « modérée ». Mais elle est bel et bien prévue : elle devrait être de 2,9 % en juillet, après deux hausses précédentes de 6,4 % en tout, en août et en janvier.

Il n'y a strictement aucune raison à une telle hausse, sinon

NOUS L'IMITERONS TRÈS FERMEMENT LE PRIX DE L'ÉNERGIE...

le fait qu'EDF essaie de récupérer les sommes englouties dans des investissements à l'étranger. Elle avait fin décembre 2010 environ 35 milliards d'euros de dettes (accompagnées des frais bancaires qui allaient avec). Elle a perdu peut-être deux milliards d'euros aux États-Unis, dans une opération visant à s'implanter dans le nucléaire, qui paraît plutôt mal partie en ce moment, ce qui ne l'empêche pas d'avoir versé plus d'un milliard de dividendes à l'État en 2009.

Enfin, depuis la catastrophe de Fukushima, il s'ajoute la nécessité pour EDF de revoir les installations nucléaires, ce qui devrait coûter cher. Il faut les revoir, c'est évident, mais ce n'est pas cela l'explication.

La hausse des prix, en fait, s'explique uniquement par la volonté d'EDF de rattraper les prix plus élevés des producteurs européens, et aussi d'honorer la nouvelle loi NOME qui lui impose de vendre le quart de son courant d'origine nucléaire à ses concurrents, lesquels pourront la revendre au public... plus cher évidemment. C'est de l'arnaque sur toute la ligne.

Reste la question des prix

...ENTRE DEUX AUGMENTATIONS.

du carburant. Il y a quelques semaines, la ministre de l'Économie s'en était prise aux pompiers, accusés d'exagérer les tarifs. C'était déjà un écran de fumée. Mais maintenant le gouvernement envisage de revaloriser de 4,6 % le barème forfaitaire kilométrique retenu pour les déductions d'impôts sur les revenus de 2010. Il annonce que ce modeste effort de l'État serait financé par les trusts pétroliers pour un montant qui serait de 100 millions d'euros. C'est peu de chose et ne concerne pas les automobilistes qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Il y a pourtant un calcul facile à faire : Total annonce 10 milliards d'euros de bénéfices. Il y a environ 40 millions de véhicules en France, camions compris. Chaque automobiliste ou camionneur fournit donc en moyenne 250 euros de bénéfice à Total. Voilà qui serait une piste sérieuse pour limiter la hausse des carburants.

Mais s'en prendre aux bénéfices de Total ou à la politique d'EDF et GDF, pour le gouvernement il n'en est évidemment pas question.

André VICTOR

• Du jet privé au pressing...

Estrosi ne se refuse rien !

Christian Estrosi, député-maire UMP de Nice, vient encore de se faire épingleur en raison de ses habitudes d'utiliser les caisses publiques pour ses dépenses personnelles, souvent onéreuses.

La Cour des comptes lui impute ainsi 40 000 euros de factures litigieuses durant les deux années 2007-2008 où il a été ministre de l'Outre-mer : 14 000 euros de frais de pressing pour quelque 700 costumes, 2 000 chemises et 1 750 cravates. Ministre, c'est salissant !

Estrosi s'est indigné dans *Le Journal du Dimanche* : une partie de ces factures seraient liées aux frais de représentation auxquels il a droit. Par contre, pour la partie personnelle de ses frais de blanchisserie, l'administration serait seule responsable, dit-il : « C'est un problème d'imputation comptable. On me les aurait transmises il y a quatre ans, je les aurais réglées, comme toutes les factures personnelles. » Ce

n'était pas à lui de séparer les comptes entre ses activités publiques et privées, entre le port du pyjama chez lui et celui du costume pour les réceptions officielles.

La Cour des comptes lui reproche aussi de multiples voyages en avion entre Paris et Nice sur le compte de son ministère, Nice n'étant pourtant pas vraiment une ville d'outre-mer. Il faut dire qu'Estrosi est coutumier du gaspillage des fonds publics pour ses déplacements en avion. En janvier 2008, au lieu de prendre un vol régulier pour une réunion à Washington, il avait loué, sur le compte du ministère bien sûr, un avion Falcon de la société Dassault pour la somme de 138 000 euros. Il s'agissait de ne pas rater un cocktail à l'Élysée offert par Sarkozy à ses proches amis.

Pour les gens comme Estrosi, il n'y a pas d'abus. Son comportement est celui de nombreux notables et ministres, qui considèrent

comme normal de profiter de leurs fonctions, et pensent que l'argent public est naturellement dû à des personnalités telles que les leurs.

Louis BASTILLE

14.000 € DE BLANCHISSERIE :



• Le Front National et la baisse des salaires

Le vrai responsable, le patronat, reste dans l'ombre

Marine Le Pen, à la suite de son père, accuse de nouveau les travailleurs immigrés d'être responsables de la baisse générale des salaires. Elle a encore réitéré, déclarant : « Comme l'ont confirmé toutes les études, 1 % d'immigration en plus, c'est 1,2 % de salaires en moins. »

Cette fois, l'originalité de Marine Le Pen est de vouloir asseoir cette ineptie, déjà ancienne, sur un rapport présenté en mai 2009 par le Conseil d'analyse économique, organisme qui dépend du Premier ministre. Il y est fait mention de deux économistes qui, à partir de données relevées aux États-Unis il y a une trentaine d'années, ont conclu qu'une

augmentation de 1 % de la force de travail totale réduit de 1,2 % le salaire des moins qualifiés. L'imposture consiste à en déduire que ce serait l'immigration qui serait responsable de l'augmentation de cette force de travail. Or, il y a très souvent eu un certain surplus de la force de travail, qui n'est pas naturel mais lié au fait que le capitalisme n'embauche que la

main-d'œuvre dont il a besoin pour réaliser un maximum de profits.

Au début des années soixante-dix, quand les patrons comme Citroën ou les Houillères du Nord et de Lorraine prospectaient des villages au Maroc pour faire signer des contrats de travail, les discours officiels y voyaient un gage de prospérité. Encore aujourd'hui, dans le rapport cité par Le Pen, il est fait mention du rôle indispensable joué dans l'économie par les travailleurs immigrés. Leur arrivée sur le marché du travail, selon ce rapport, « est

un choc d'offre positif qui se traduit par une création nette de richesses. Cependant, les immigrés ne récupèrent qu'une partie de cette richesse créée, la différence étant captée par les natifs. »

Ceux parmi les travailleurs qui croient distinguer chez Le Pen un côté contestataire à l'égard du gouvernement ne voient pas que l'un et l'autre cherchent les moyens de les diviser, donc de diminuer la capacité de résistance des travailleurs face à leur patron, ce qui ne peut conduire qu'à aggraver la baisse du pouvoir d'achat qui frappe

tout le monde, sans distinction de nationalité. Marine Le Pen, comme le gouvernement, ne se préoccupe que du sort du patronat, français et étranger sans distinction, alors qu'au contraire toutes les raisons sont là pour que travailleurs français et immigrés s'unissent dans une lutte commune. L'urgence, c'est notamment d'empêcher que les salaires soient grignotés de plus en plus rapidement par l'augmentation des prix, dont les responsables sont les capitalistes.

Jean SANDAY

• Le débat sur la laïcité de l'UMP

Faux débat, mais vraie droite réactionnaire

L'UMP a finalement tenu mardi 5 avril son débat tant annoncé sur la laïcité. Il y avait des ministres, des caméras de télévision et l'assurance de faire l'actualité du moment sur le sujet favori de la droite, l'islam et les soi-disant menaces qu'il ferait peser sur le pays.

Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, avait préparé le terrain en ajoutant sa louche hebdomadaire de stupidité à la soupe xénophobe de l'UMP et du gouvernement. Il a ainsi affirmé cette fois-ci qu'il y aurait de « cinq à six millions de musulmans » en France et que « cet accroissement du nombre de fidèles et un certain nombre de comportements posent problème ».

Il serait inutile de noter que, pour un ministre de l'Intérieur et des Cultes, il est bien mal renseigné et que ses chiffres sont assez approximatifs. Inutile également de relever que, quel que soit le nombre de supposés « musulmans », il y en a aussi peu qui sont pratiquants réguliers que chez les supposés « catholiques » ou autres. Inutile encore d'affirmer que, de plus, la liberté de culte existe et que le fait de prier dans la rue, faute de mieux, n'est pas plus outrageant, ni moins, que d'y porter des croix en procession. Inutile enfin de conclure que tout cela n'a pas l'importance que la droite fait semblant de lui accorder, surtout pas au regard des problèmes réels et autrement pressants qui se posent à

la population.

Parce que c'est justement pour ne pas parler de ces problèmes réels que Sarkozy, Guéant, Copé et consorts multiplient ce genre de déclarations et organisent ces prétendus débats.

Les patrons licencient ? Sarkozy attaque les Roms. Les prix augmentent et les salaires sont bloqués ? Guéant s'en prend aux mosquées. Les services publics sont mis à mal ? Copé attaque les femmes voilées. Les bombes de l'armée françaises tombent de l'Afghanistan à la Côte d'Ivoire en passant par la Libye ? L'UMP organise un débat sur l'islam.

Depuis l'été dernier la seule période durant laquelle Sarkozy et consorts ne sont pas parvenus à saturer l'air ambiant de propagande xénophobe a été celle



durant laquelle des millions de travailleurs ont manifesté pour défendre les retraites. Mais, le reste du temps, la droite, relayée par le Front National, a imposé sa musique.

Car, manifestement, Sarkozy a choisi de préparer l'élection présidentielle de 2012 sur

le même terrain que Le Pen. Ce pari politique inquiète même une partie de ses partisans lorsqu'ils constatent qu'à ce jeu-là c'est apparemment le Front National qui gagne. Jusqu'aux instances religieuses qui refusent de participer sur ces bases-là à la triste comédie

de Sarkozy. Et après Villepin, Borloo et même Fillon, pourtant Premier ministre, semblent faire la fine bouche, illustrant la crainte de certains notables de droite de perdre une partie de leur électorat au centre sans en gagner pour autant un sur leur droite.

Ces petites querelles internes à la droite n'ont certes d'importance que pour elle et peu importe après tout les postes qu'elle y gagnera ou y perdra. Mais le plus grave est que toute cette agitation peu reluisante autour d'idées réactionnaires, et lourdes de dangers pour les travailleurs, contribue à les banaliser et à faire oublier les vrais problèmes. C'est d'ailleurs au fond ce que cherchent tous ces politiciens de la droite à l'extrême droite.

Paul GALOIS

• Sarthe

À propos du débat sur la laïcité et des amitiés entre le conseil général UMP et l'école catho Amen... le fric

Avec son « débat sur la laïcité », l'UMP se présente comme à cheval sur ce principe. Or, dans la Sarthe, elle a une interprétation bien à elle de la laïcité.

En effet, le tribunal administratif de Nantes a annulé, courant mars, une subvention de 140 500 euros que le très UMP Conseil général sarthois

allouait depuis des années... à l'enseignement catholique pour son fonctionnement.

Ce petit cadeau avait évidemment pour effet de placer les établissements privés catholiques dans une situation plus favorable que tous les autres. Et c'est pour cela que le tribunal vient d'en annuler l'attribution.

En revanche, le président sortant du Conseil général, du Luart (qui est aussi vice-président du Sénat), lui, n'est pas du tout gêné. « Cette subvention existe depuis toujours, avant même que je sois président du Conseil général », a-t-il précisé pour la justifier, et il a même annoncé qu'il la maintiendrait.

Comme la loi Falloux permet aux Départements d'aider les investissements des collèges privés à hauteur de 10 %, du Luart justifie le versement de sa dîme « non plus pour le fonctionnement, mais pour l'investissement ».

Voilà ce qui s'appelle une réponse... de jésuite.

Correspondant LO

• Programme du PS

Un texte qui n'engage personne

À peine le programme ou le projet de programme du PS – on ne sait pas encore ce qu'il en est – a-t-il été rendu public que ses représentants ont dit et répété qu'il ne s'agissait que d'une plate-forme générale, modulable au gré des circonstances, et plus particulièrement selon les choix de celui qui sera finalement sélectionné à l'issue des primaires socialistes pour représenter le PS à la présidentielle de 2012.

On avait l'habitude de voir les hommes politiques ne pas tenir leurs engagements une fois élus, c'est-à-dire quand ils étaient en situation de les mettre en œuvre. Mais cette fois, on nous en avertit à l'avance.

Pourtant, ce programme ne contient rien qui puisse effrayer les tenants de l'ordre capitaliste. Pour en résumer la teneur, il propose à la population, c'est-à-dire entre autres et plus particulièrement aux classes populaires, de payer

la dette, c'est-à-dire de régler la facture que les banquiers, les industriels, en un mot les spéculateurs de tout poil, nous ont laissée. En évoquant des modalités à peine différentes de celles proposées par le pouvoir actuel pour réduire cette dette et la ramener au-dessous des 3 % exigés par les instances européennes...

Moscovici, porte-parole de Strauss-Kahn, bâillonné nous explique-t-on sans rire par ses fonctions à la tête du FMI,

déclare que le programme n'engage pas DSK, qui toutefois s'en inspirera. François Hollande est encore plus net. Interrogé sur France Inter, lundi 4 avril, il a expliqué que le texte élaboré par son parti n'était pas à prendre ou à laisser par celui qui sera désigné pour défendre

ses couleurs en 2012. Il restera libre de définir l'ordre des priorités des propositions qui y figurent, d'en enlever certaines, ou d'en ajouter d'autres, bref de faire à sa guise !

On ne pourrait mieux signifier que ce texte n'est qu'un chiffon de papier, sans valeur.

Et le plus drôle, ou le plus triste, selon l'humeur, c'est que ce sont les dirigeants socialistes qui, l'esprit trop occupé par leurs batailles intestines, nous le disent crûment.

Il faudra s'en souvenir.

Jean-Pierre VIAL

Pour insulter mieux vaut être président de la République

Selon la loi, un « délit d'offense au chef de l'État » peut coûter jusqu'à 45 000 euros. Voilà à quoi sera donc peut-être condamné, pour avoir insulté Sarkozy, un SDF d'Avignon qui a été immédiatement

placé en garde à vue. On ne sait pas si cet Avignonnais ivre a osé traiter Sarkozy de « pauvre con » – ce qui constituerait un second délit : celui de plagiat – ou s'il a utilisé son propre registre d'amabilités.

Il y a en tout cas une morale à cette histoire : pour avoir le droit de se montrer grossier mieux vaut être président, ivre ou à jeun, que SDF.

Stéphane FORT

• Agglomération de Grenoble

Les hébergements d'hiver se terminent, les difficultés continuent

Dans la région de Grenoble les hébergements de sans-abri pour l'hiver se sont terminés le 31 mars. Des milliers de personnes sont maintenant à la recherche d'un hébergement, ou même d'un simple refuge pour passer la nuit.

C'est chaque année la même chose et, encore une fois, les associations dénoncent les moyens ridicules débloqués par l'État durant et après l'hiver. Mais dans bien des endroits cette année est pire que les précédentes, car encore plus de personnes sont à la rue, sans domicile ou demandeurs d'asile.

À Grenoble, en pleine période hivernale, alors que des hébergements supplémentaires étaient ouverts, des centaines de personnes, dont de très jeunes enfants, des femmes enceintes ou des personnes malades, n'ont pu trouver d'abri autrement que sous des tentes.

Aujourd'hui que les hébergements d'hiver sont fermés (excepté pour une partie des demandeurs d'asile, qui ont un délai supplémentaire d'un mois), on assiste à une augmentation des campements.

Ce qui aggrave encore cette situation est le fait que, depuis

quelques semaines, les étrangers ne peuvent plus accéder qu'au compte-gouttes aux services de la préfecture pour faire une

demande d'asile. Ainsi des familles doivent revenir de nombreuses fois, attendre une partie de la nuit devant les portes de la préfecture pour avoir une chance d'y accéder, et en sont parfois délogées par la police. D'autres doivent attendre des semaines le renouvellement de

leur titre de séjour, restant pendant ce temps en situation irrégulière et ne sachant pas s'ils vont recevoir un nouveau titre.

Que les sans-abri se débrouillent comme ils peuvent, voilà le principe qui semble inspirer le gouvernement.

Correspondant LO

Matraques contre les défenseurs des sans-logis

Mercredi 30 mars au soir, un rassemblement était appelé par 25 organisations associatives, syndicales et politiques devant la préfecture de l'Isère à Grenoble, en solidarité avec les centaines de personnes dont l'hébergement hivernal prend fin et qui se retrouvent à la rue.

Dès le début de ce rassemblement, les forces de police ont signifié de multiples interdictions: pas de tentes, pas de matelas ou même de sacs de couchage (!), pas d'affichettes A3 reprenant le mot d'ordre! Et enfin, cerise sur le gâteau, interdiction de rester au-delà de minuit.

Des membres de ces organisations ont osé dresser une tente, comme l'ont fait à de multiples reprises et dans plusieurs villes les Enfants de Don Quichotte ou des membres d'Emmaüs, ou encore de Médecins du Monde. Ce simple geste a suscité aussitôt une charge brutale, sans sommation, d'une trentaine de policiers, fumigènes à l'appui. Lors de deux autres charges, un manifestant a été traîné à terre et emmené à l'hôtel de police, où il est resté, contrairement aux promesses d'une responsable de la police, jusqu'au lendemain matin à 10 h 30, accusé d'une façon absurde de

«rébellion»! En outre, trois autres manifestants ont été blessés, notamment à la tête.

Cette démonstration policière avait-elle pour but d'occulter les manquements du préfet à son devoir légal d'assurer un toit, notamment aux demandeurs d'asile, alors même qu'il affirme ne pas vouloir donner suite aux injonctions du tribunal administratif lui ordonnant l'hébergement d'un certain nombre de personnes?

En tout cas, ce n'est pas ces violences qui décourageront les défenseurs de ceux qui réclament le droit à un toit.

Correspondant LO

• Foyers Sonacotra

L'État abandonne le logement social

Lundi 28 mars, le personnel d'Adoma, plus connu sous le nom de Sonacotra, a fait une journée de grève. Un millier de salariés se sont rassemblés devant le siège de la société, à Paris, pour manifester contre leur employeur. Ce dernier, spécialisé dans le logement qualifié de «très social», et en particulier les foyers pour travailleurs migrants, vient d'annoncer la suppression de 266 emplois, soit 10%. Dans le même temps, il annonce la vente de 6 334 logements, sur son parc de quelque 68 500 logements sociaux. Cette déclaration a provoqué la colère

des salariés, qui craignent pour leurs emplois et redoutent la privatisation et le démantèlement des foyers.

Le directeur d'Adoma prétend être acculé à ces mesures par la mauvaise gestion de son prédécesseur, qui aurait occasionné un déficit de 26 millions d'euros. Au passage, salariés (souvent payés au smic) et résidents ont appris que certains cadres étaient rémunérés à hauteur de 80 000 à 120 000 euros par an, avec en cas de départ un pécule de deux ans de salaire! En tout cas, même s'il y a eu mauvaise gestion, les employés

d'Adoma n'ont aucune raison d'en faire les frais.

L'État est l'actionnaire majoritaire de ce bailleur social et, à ce titre, il serait tout à fait logique qu'il intervienne afin de maintenir les emplois. Au contraire, comme dans tant de services à la population, il se désengage. Il a ainsi contribué à ce que la société s'endette, y compris en ayant recours aux emprunts toxiques.

Les syndicats du personnel comme les représentants des résidents craignent que ce désengagement de l'État ne s'arrête pas là. La SNI (Société

nationale immobilière), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, est le deuxième actionnaire d'Adoma et pourrait devenir, avec la complicité de l'État, son actionnaire majoritaire. Quand on sait que le PDG de la SNI inonde le ministère du Logement de recommandations de vente des logements sociaux, en préconisant la vente de 10% du parc HLM, on comprend combien les salariés d'Adoma ont raison de se défendre.

Aline URBAIN

• Carnaval d'Angers

Sarkozy a la grosse tête

Pour annoncer le défilé du carnaval d'Angers du 2 avril, une énorme tête en carton-pâte de Sarkozy enfermée dans une cage avait été installée sur un rond-point de la ville, sous le titre de «Zozo Doué», référence au zoo voisin de la ville de Doué-la-Fontaine. Le directeur dudit zoo, trouvant la plaisanterie déplacée, a porté plainte. Illico presto la police a enlevé la tête avant de devoir la rendre après la décision du procureur

de la République d'Angers, prise la veille du défilé, de classer la procédure.

Les créateurs du «Zozo Doué» avaient avec humour demandé «Rendez-nous notre Zozo» et avaient déposé sur le rond-point des nains de jardin et des bougies avant d'observer une minute de silence. Ils ont rappelé qu'en 2010 la tête de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, caricaturée avec une seringue pour la grippe A



n'avait choqué personne, tout cela étant «de l'humour et pas un message politique».

Et c'est vrai que, pour une

fois que Sarkozy faisait un peu rire, cela aurait été dommage de le faire disparaître!

Cédric DUVAL

• Foyer Leydet – Bordeaux

La municipalité contre les sans-logis et contre les travailleurs

Le centre d'accueil Leydet est un foyer d'urgence de 155 places, normalement prévu pour assurer un lit et un repas aux plus démunis, aux sans-domicile-fixe de l'agglomération bordelaise, dont le nombre est en augmentation constante. C'est ce centre que la municipalité veut «humaniser» à sa manière.

La ville, dont le maire est toujours Alain Juppé, y a en effet programmé la suppression de 89 places dans les mois qui viennent. Le prétexte mis en avant par les responsables municipaux est l'«humanisation de l'accueil», avec la reconfiguration de l'espace en chambres individuelles.

Mais derrière les mots il y a en fait un vrai coup de force contre le seul foyer de la ville. La municipalité s'en prend non seulement à la capacité d'accueil du foyer, aggravant ainsi considérablement la situation de dizaines de personnes dont c'était le seul refuge, mais elle s'attaque aussi aux travailleurs.

Ainsi la direction générale du CCAS de Bordeaux compte se débarrasser des trente agents contractuels qui assuraient le fonctionnement de la structure et l'accompagnement des sans-domicile-fixe. Et comme elle estime que cela n'est pas suffisant, les départs à la retraite parmi les soixante titulaires de la structure ne seront pas remplacés et une dizaine d'agents seront contraints à la mutation, avec perte des primes particulières liées au centre d'accueil d'urgence.

Quant à l'accueil «humanisé», il va sans dire que la municipalité compte le réserver à ceux qu'elle considère comme présentables, c'est-à-dire ceux qui sont propres, autonomes, dociles et sans danger. Les autres, les vieux, les sales, les rebelles, les brisés, n'y auront pas leur place.

Correspondant LO

• Enseignement

« Recherche prof de gym angliciste, aimant les mathématiques et le dessin »

Des parents d'élèves ou des chefs d'établissement qui en sont réduits à passer des annonces dans les journaux ou à Pôle emploi pour recruter des professeurs, telle est la conséquence des coupes faites par le gouvernement dans l'enseignement.

Dans les médias, on a vu un homme dénoncer le fait que sa fille, élève de 6^e dans un lycée parisien, avait manqué six semaines de cours depuis la rentrée en cumulant les absences de plusieurs professeurs sans qu'ait été nommé un remplaçant. Et la situation est pire dans les départements plus populaires. En Seine-Saint-Denis, parents et enseignants ont fait du jeudi 31 mars une journée

morte en signe de protestation.

Aux cris de « *On veut des moyens, on n'est pas des moins que rien!* », 300 personnes environ ont manifesté à Saint-Denis, à l'occasion de cette journée organisée conjointement par les parents et les enseignants. Des manifestations comme celle-ci, il y en avait au même moment à Montreuil, à Saint-Ouen et à Épinay-sur-Seine. Le mouvement de grève a été particulièrement bien suivi dans le primaire. À Saint-Denis, 12 écoles étaient désertées, à Épinay 14 sur 28, et sur le primaire la moitié des enseignants étaient en grève. Mais ce mouvement a touché également le secondaire.

Les parents et les enseignants s'insurgent contre les suppressions de postes. Dans le primaire, les conséquences

de ces suppressions et des réformes successives sont déjà catastrophiques. Comme tous les professeurs remplaçants sont déjà en poste, plus aucun remplacement n'est assuré! À Épinay, 84 % des absences n'ont pas été palliées. Les enseignants ne sont plus remplacés, les enfants sont placés dans les classes des enseignants présents, qui finissent eux-mêmes par craquer après avoir assuré leurs cours devant trente ou quarante enfants! Dans les collèges et lycées également, les enseignants ne sont pas remplacés et il est fréquent d'apprendre que des classes n'ont plus de cours de gestion ou d'anglais parfois depuis des mois! Mais pour Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, tout va bien. À l'entendre, les remplacements

seraient assurés à 96 %, compte tenu du fait que, de toute façon, un enseignant n'est remplacé qu'au bout de quinze jours d'arrêt. Il n'est pas question non plus de nommer quelqu'un pour assurer les cours quand les jeunes professeurs suivent leurs journées de stage obligatoires, et le ministre considère que le nombre de titulaires remplaçants est largement suffisant.

L'an prochain, avec les 16 000 suppressions d'emplois supplémentaires, la situation va encore empirer. Mais pendant que l'enseignement public part à la dérive, le gouvernement réfléchit au moyen d'augmenter les subventions versées aux écoles privées.

Marianne LAMIRAL

• Val-de-Marne

Mobilisation des écoles primaires

Vendredi 1^{er} avril, près d'un millier d'enseignants, de parents et d'élus se sont rassemblés devant l'inspection académique de Créteil. C'était une mobilisation massive, avec environ 30 à 40 % de grévistes sur le Val-de-Marne.

Tous voulaient exprimer leur colère et leur indignation face aux suppressions de postes, ainsi que les ouvertures plus qu'insuffisantes au regard des effectifs en hausse.

En effet, avec 98 fermetures et seulement 50 ouvertures, c'est une véritable saignée faite sur l'école. Et c'est immédiatement que les enseignants et les parents de chaque école ont

pu mesurer les conséquences pour les élèves : classes surchargées, plus de trente élèves en zone dite banale. Dans les zones d'éducation prioritaires (Zep), les moyens pour aider

les enfants en difficulté disparaissent et vont les laisser sur le carreau. La logique comptable contre l'humain : ça fait mal.

Suite à la mobilisation, l'Inspection est revenue sur huit

fermetures. C'est loin d'être suffisant mais cela montre en tout cas que c'est en protestant qu'on obtient des choses.

Correspondant LO



• Groupe scolaire Romain-Rolland – Orly (Val-de-Marne)

Parents et enseignants font reculer l'administration

Depuis le 24 mars l'école Romain-Rolland d'Orly est occupée par des parents d'élèves et les cours sont perturbés. Les enseignants et les parents, soutenus par la mairie PCF et la sénatrice Odette Terrade, protestent contre les mesures annoncées pour cette école.

Le sentiment qui domine est qu'on assiste à une véritable casse de l'école et que ce sont les plus démunis qui vont payer.

En effet, il est prévu de supprimer le poste de maître spécialisé (Rased), le seul qui restait pour aider les enfants en difficulté. De même doit être

supprimée la classe CLIS, c'est-à-dire la classe d'intégration scolaire pour enfants handicapés. Et, alors que cette école est classée en ZEP (zone d'éducation prioritaire), il n'y a plus de médecin scolaire depuis plus d'un an. Le dernier est parti à la retraite et n'a pas été remplacé, faute de conditions correctes de travail.

La disparition du maître Rased concerne directement soixante enfants qui seront abandonnés à leurs difficultés. La suppression de la CLIS aura pour conséquence de disperser onze élèves dans les autres

CLIS, à Choisy et Orly, au détriment de plusieurs années de travail, de projets avec les autres enseignants de l'école, et bien sûr des liens tissés entre les élèves et les adultes.

Il a fallu du temps pour intégrer ces élèves fragiles dans l'école. Certains ont mis un an pour trouver leur place, se sentir élèves à part entière et arriver à s'adresser en toute confiance aux autres enfants ainsi qu'aux adultes.

Les parents d'élèves et les enseignants refusent que tout ce travail soit balayé par une décision arbitraire, contre l'avis des

enseignants du terrain comme des familles. Les pétitions, les audiences, les manifestations à Orly, enfin la grève et le rassemblement devant l'inspection académique avec les autres écoles du Val-de-Marne, se sont multipliés.

Cette mobilisation a connu un premier succès. Le 1^{er} avril, nous avons appris l'annulation de la suppression de la CLIS pour un an. Parents et enseignants entendent bien poursuivre le mouvement et obtenir, entre autres, l'annulation de la suppression du poste Rased.

Correspondant LO

• Médicaments

Le contrôle en panne

Le scandale lié au Mediator a mis en évidence des carences considérables du contrôle des médicaments par l'État. Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a promis avec éclat mi-janvier de « *rebâtir un nouveau système du médicament* », affirmant en outre qu'« *il y a des mesures qui doivent être d'application immédiate, notamment celles concernant les médicaments aujourd'hui commercialisés sur le marché français* ». Fin janvier il a fait publier une liste de 77 médicaments sous surveillance, mais pour l'instant la seule mesure concrète prise par le gouvernement a été l'interdiction du Di-Antalvic, un médicament contre la douleur... dont le retrait était de toute façon prévu depuis juin 2010.

L'association UFC-Que choisir ? signale que, dans cette liste de médicaments sous surveillance, il y a un mélange de situations différentes : des médicaments utiles, mais avec des effets secondaires, et d'autres qui sont inutiles et même dangereux. Elle conclut que, sur les 77 médicaments pointés par le gouvernement, 31 sont à éviter, car sans efficacité démontrée, et huit devraient être interdits en raison de leur dangerosité.

L'association s'appuie sur les études de la revue *Prescrire*, une des rares sources d'information indépendante des laboratoires pharmaceutiques, qui publie régulièrement des observations critiques et scientifiques de tous les médicaments mis sur le marché. Ces conclusions datent souvent de plusieurs années, et sont donc publiques et bien connues.

La liste de médicaments que Xavier Bertrand et le gouvernement ont publiée a donc tout l'air de rechercher l'effet d'annonce. Il est nécessaire de réévaluer l'ensemble des médicaments et d'en supprimer un grand nombre. Mais pour cela il faudrait oser s'attaquer aux intérêts des laboratoires pharmaceutiques qui sont les bénéficiaires du système actuel. C'est justement cela qui empêche le ministre de la Santé de passer de la parole aux actes.

Jean POLLUS

• Libye

L'Otan bombarde pour les intérêts des grandes puissances

« Protecteurs unifiés », tel est le nom de code de l'opération militaire menée par le haut commandement de l'Otan en Libye. Elle aurait, en quelques jours, compté 276 sorties pour des bombardements destinés, selon le discours officiel des puissances occidentales, à affaiblir les capacités militaires de l'armée de Kadhafi. Près du tiers de celles-ci seraient anéantis, à en croire un représentant de l'Otan s'exprimant lors d'un point presse à Bruxelles.

Ainsi, depuis près de trois semaines, les interventions militaires des plus puissantes armées du monde n'ont pas fait taire l'artillerie des forces restées fidèles au dictateur libyen, ni à paralyser ses blindés. Elles ont en revanche, le 1^{er} avril, ouvert le feu sur un convoi de véhicules d'insurgés circulant à l'est de Brega, dont une ambulance, tuant treize personnes. Mais elles n'hésitent pas à nier toute responsabilité dans le « malheureux accident », que les forces anti-Kadhafi auraient expliqué par un tir en l'air en signe d'allégresse, avant de parler de soldats pro-Kadhafi infiltrés...

Quoi qu'il en soit, une intervention militaire, fût-elle parée de discours sur la « protection des civils », est un acte de guerre contre un peuple et ne peut qu'ajouter des victimes aux milliers de morts déjà recensés depuis le début de la révolte, le 15 février dernier. D'autant plus que, derrière les déclarations des puissances occidentales sur la « nécessaire démocratisation » du pays, apparaissent bien vite leurs motivations profondes. Alors qu'un tanker, d'une capacité d'un million de barils, devait accoster à Tobrouk pour un premier chargement de pétrole assuré par les insurgés, un porte-parole de Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'Union européenne, se félicitait en ces termes : « Si les revenus (tirés du pétrole et du gaz) ne profitent pas au régime de Kadhafi, alors nous n'avons aucun problème avec les opérations commerciales concernant le pétrole

et le gaz libyens. » Et en effet, au cours actuel du baril de pétrole, une cargaison d'environ 130 000 tonnes, valant environ 120 millions de dollars, a de quoi ouvrir bien des appétits.

S'assurer une mainmise sur les richesses libyennes, quelle que soit l'évolution du rapport de forces entre Kadhafi et les insurgés, est donc la préoccupation des grandes puissances. Mais même si les dirigeants impérialistes ont, dès le début des manifestations en Libye, pris position pour le départ du dictateur – qui n'a rien voulu entendre –, ils ne semblent pas disposés à favoriser inconditionnellement une victoire militaire des opposants. Et ceci faute d'avoir auparavant pu vérifier qu'il existe de leur côté une force organisée, une hiérarchie militaire, capable comme en Tunisie ou en Égypte d'assurer un encadrement sûr, prêt à tout, de la population.

D'ailleurs, parallèlement aux bombardements, les solutions « négociées » semblent elles aussi faire partie de l'éventail des possibilités étudiées par les Occidentaux pour sortir de ce début de bourbier libyen. Outre l'envoi d'agents de la CIA sur le terrain, les dirigeants impérialistes semblent continuer à utiliser les armes de la diplomatie traditionnelle, c'est-à-dire de la négociation avec les différentes forces en présence, y compris le clan Kadhafi : c'est ce que semblent confirmer les déclarations des fils du dictateur, qui se disent prêts à des élections ou à un référendum.

Car l'intervention des puissances impérialistes, quels que soient les discours, n'a nullement pour but de garantir la liberté du peuple libyen contre un dictateur qu'elles ont longtemps soutenu et armé, mais seulement de s'assurer de l'installation dans le pays d'un pouvoir favorable à leurs intérêts. Comme les autres interventions impérialistes, elle risque de ne déboucher que sur un chaos plus grand.

Viviane LAFONT

• Égypte

Loi contre les manifestations Une tentative de mise au pas

Les généraux égyptiens, qui dirigent le pays depuis le départ de Moubarak à travers le Conseil suprême des forces armées, sont pressés d'organiser un retour à la normale.

Après avoir dû laisser s'écouler le flot de contestation sans le réprimer, après s'être débarrassés du fusible Moubarak, leur préoccupation est maintenant de faire renoncer à la population l'envie de contester, de lui faire accepter la continuation de l'exploitation, de la misère et même de la dictature militaire.

Pour cela, les généraux cherchent à donner crédit au mirage de la transition démocratique. Le référendum qui vient d'avoir lieu a avalisé, entre autres, la limitation à deux mandats de président consécutifs. Puis des élections législatives

seront organisées en septembre prochain, suivies d'une élection présidentielle. Des concessions qui ne changent que la façade de l'appareil d'État, dans la mesure où les généraux en conservent la direction, donc contrôlent le budget, la propagande, les forces de répression bien sûr et contrôleront sans doute même le processus de validation des candidatures.

Mais par ailleurs les mêmes généraux viennent de faire adopter par le Conseil des ministres une loi réduisant presque complètement le droit de manifestation, de sit-in et de grève, invoquant deux prétextes dont l'hypocrisie frise le ridicule. Le premier est de lutter contre le clan Moubarak, qui serait à la manœuvre derrière les grèves actuelles ! Le deuxième est le besoin de relancer l'économie, qui serait au bord de

l'effondrement. Cette loi interdit en effet les seules manifestations et grèves qui freineraient la production et entraveraient la relance économique, mais laisse aux Égyptiens le droit de protester pacifiquement. Les travailleurs auraient donc le droit de faire grève, sauf si cela gêne les patrons ! Et la loi prévoit des peines sévères pour ceux qui passeraient outre : un an de prison ferme et une amende de 80 000 dollars (dans un pays où le salaire minimum est de 50 euros !) pour les grévistes ou pour ceux qui inciteraient à la grève.

Le Conseil des ministres a d'ailleurs profité de l'adoption de cette loi pour appeler la population à l'arrêt immédiat de toutes les manifestations à travers le pays, précisant qu'il avait bien compris la demande des travailleurs

d'avoir de meilleures conditions de travail et que ces demandes seraient étudiées dès que possible. Ainsi, les travailleurs devraient faire confiance à des hommes qui ont été des proches de Moubarak pour obtenir ce qu'ils n'ont jamais obtenu sous celui-ci.

Les hommes au pouvoir, dans leur propre intérêt mais aussi dans celui de la bourgeoisie égyptienne et de l'impérialisme derrière eux, voudraient donc remettre la population égyptienne au pas. Mais c'est loin d'être gagné pour eux : des grèves se poursuivent dans les banques, dans le secteur du pétrole et même au ministère de l'Intérieur. Les travailleurs égyptiens ne sont pas prêts d'accepter de nouveau l'arbitraire.

Stéphane FORT

• Afghanistan

La guerre continue, la population subit

Les dirigeants de l'Otan ont reconnu le 26 mars une nouvelle bavure en Afghanistan. Les troupes d'intervention ont détruit deux véhicules civils, qu'ils auraient pris pour des véhicules transportant des insurgés. Les autorités afghanes affirment que deux hommes, deux femmes et trois enfants sont morts. Début mars, neuf enfants avaient déjà été tués lors d'un bombardement alors qu'ils ramassaient du bois. Barack

Obama s'en était même excusé.

Ces prétendues bavures ont entraîné officiellement la mort de plus de 500 personnes en 2010. Le nombre réel de victimes est certainement bien supérieur. Miamars, le président Hamid Karzaï a demandé publiquement aux États-Unis et à l'Otan de « cesser complètement leurs opérations en Afghanistan ». Alors qu'il est l'homme de main des Occidentaux, il essaye ainsi de donner l'impression qu'il

prend ses distances avec eux. Cela donne une idée de l'ampleur du rejet que suscite la présence des troupes occidentales auprès de la population afghane.

En Afghanistan, les Américains et leurs alliés justifient leur action par la lutte contre le terrorisme et l'intégrisme religieux et pour la défense des droits des femmes. Mais ils montrent quotidiennement dans quel mépris ils tiennent la population afghane et le peu

d'importance qu'ils accordent à la vie de ceux qu'ils prétendent protéger. Ainsi, la guerre qu'ils mènent depuis des années semble renforcer les Talibans, ou ceux que l'on qualifie de tels.

Ce n'est jamais la démocratie et la liberté que les troupes de l'impérialisme amènent avec leurs canons, mais toujours la misère et la mort.

Jean POLLUS

• Yémen

Le dictateur Saleh ne lâche pas, mais la contestation non plus

Dimanche 3 avril, les forces de l'ordre fidèles au dictateur Ali Abdallah Saleh, qui règne sur le Yémen depuis trente-deux ans, ont à nouveau tiré sur les manifestants, faisant un mort et plusieurs dizaines de blessés à Taz, au sud de la capitale Sanaa.

Le mouvement de protestation contre cette dictature dure maintenant depuis la fin du mois de janvier. Le 18 mars il s'est plutôt durci, après le massacre dans la capitale de 52 manifestants. Mais Saleh est un dictateur retors. Quand il ne réprime pas les manifestants, il les lanternne. Il avait déjà déclaré qu'il rendrait le pouvoir après les élections prévues pour la fin de l'année. Maintenant il laisse entendre que, si on lui disait qui va lui succéder, il pourrait partir... à condition que

ce soit dans le cadre d'un « processus constitutionnel ». Ultime habileté, il a reçu un des jeunes contestataires de la place du Changement, le nouveau nom de la place de l'Université de Sanaa, à qui il a expliqué que, s'il devait céder le pouvoir, ce serait plutôt aux jeunes qu'aux partis de l'opposition.

En réalité, Saleh veut évidemment garder le pouvoir. Il a montré dans le passé qu'il est prêt à tout pour cela. Il s'est allié aussi bien aux Frères musulmans qu'aux États-Unis dans ce but. En même temps, il a toujours su placer ses hommes à tous les postes-clés de l'armée et des forces de sécurité, et acheté la paix avec les tribus locales en distribuant à leurs représentants argent et emplois publics. L'alliance avec

Washington était venue bien à propos pour relayer une économie défaillante, puisqu'elle s'accompagnait de versements d'argent destinés théoriquement à lutter contre le terrorisme mais qui ont surtout servi à prolonger la dictature de Saleh.

Mais depuis quelques semaines ce système s'effrite. Plusieurs districts et provinces du pays échappent désormais à son contrôle. À Aden par exemple, un fort mouvement séparatiste se manifeste. En même temps des parlementaires, des diplomates, des chefs tribaux ont lâché le dictateur. Le signe le plus marquant a été la défection de plusieurs hauts gradés de l'armée, et notamment le général Ali Mohsen Al-Ahmar, demi-frère du président et chef de

l'armée du Nord-Ouest, qui s'est joint à la jeunesse dans la rue le 21 mars. Des tractations sont en cours entre ce général et le dictateur, avec la bénédiction de Washington.

Sa succession ouvre des appétits dans les sommets de l'État et dans les partis d'opposition. On trouve en lice, outre le général, le secrétaire général du Parti Socialiste Yéménite, Yacine Saïd Numan. Ce parti, très implanté dans le Sud, ronge son frein depuis la réunification en 1990 des deux Yémen, qui a surtout profité à Saleh et à ses hommes plutôt qu'aux anciens cadres du Yémen du Sud. Il est à la tête de la Rencontre commune, un cartel des partis d'opposition. Enfin, le parti islamiste Al-Islah entend bien jouer sa carte. Et

• Pour les immigrants tunisiens

Les barbelés de l'Europe



Arrivée de réfugiés sur l'île de Lampedusa

Lundi 4 avril, Berlusconi n'a pas obtenu de son homologue, le Premier ministre tunisien Begi Caid Essebsi, l'accord espéré pour que le gouvernement italien puisse opérer le rapatriement en masse des émigrants tunisiens qui arrivent depuis deux mois à Lampedusa, cette île italienne proche des côtes tunisiennes. L'actuel pouvoir tunisien n'aura donc pas été aussi compréhensif que le fut Kadhafi qui, lui, avait accepté de régler le problème. Il se chargeait de la sale besogne en enfermant les candidats à l'émigration dans des camps de détention dans le désert, où ils

subissaient de mauvais traitements, quand ils ne mouraient pas de faim et de soif. Ceux-là certes n'atteignaient pas le territoire italien !

Le gouvernement tunisien ayant refusé sèchement le rapatriement de masse, Maroni, le ministre italien de l'Intérieur, membre du parti xénophobe de la Ligue du Nord, devait se déplacer en Tunisie mardi 5 avril, pour tenter d'obtenir au moins du pouvoir tunisien sa collaboration pour bloquer les nouveaux départs à partir de ses côtes, offrant pour ce faire une enveloppe d'aides pour la surveillance des ports et le soutien à la réinsertion des rapatriés. Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue du Nord, qui mène campagne contre la présence des immigrants sur le sol italien, a donné de la voix, proximité d'élections oblige, en défendant le rapatriement forcé des

migrants et un blocus naval pour intercepter les embarcations.

Berlusconi s'est défendu auprès des autorités tunisiennes en osant prétendre que son gouvernement avait « aidé » 12 000 immigrants en leur offrant des tentes, en leur fournissant quotidiennement de la nourriture et des soins médicaux. La réalité est bien différente. Le gouvernement italien a laissé croupir les 5 000 migrants qui se trouvaient en permanence sur l'île de Lampedusa dans des conditions précaires et indignes. Puis, devant le mécontentement de la population de l'île, des bateaux les ont déplacés dans des camps de rétention mis en place à la va-vite dans le sud de l'Italie et en Sicile, des camps d'où les immigrants tentent de s'échapper dès qu'ils le peuvent, souvent pour tenter de gagner la France, où ils ne sont pas mieux reçus. Ils se voient

refouler par la police française.

Ces hommes, des femmes et leurs enfants continuent à risquer leur vie sur des embarcations précaires pour fuir la misère, le chômage, des salaires qui ne permettent même pas de manger à sa faim, quand s'ajoutent les problèmes de la nourriture et des soins médicaux. La réalité est bien différente. Le gouvernement italien a laissé croupir les 5 000 migrants qui se trouvaient en permanence sur l'île de Lampedusa dans des conditions précaires et indignes. Puis, devant le mécontentement de la population de l'île, des bateaux les ont déplacés dans des camps de rétention mis en place à la va-vite dans le sud de l'Italie et en Sicile, des camps d'où les immigrants tentent de s'échapper dès qu'ils le peuvent, souvent pour tenter de gagner la France, où ils ne sont pas mieux reçus. Ils se voient

Pour les gouvernements prétendument « démocratiques » des pays européens, il n'est pas question de recevoir et de laisser circuler librement quelques dizaines de milliers de migrants qui, après avoir risqué leur vie, ne trouvent à leur arrivée que des barbelés et des camps de rétention.

Aline RETESSE

Chasse aux immigrés et guéguerre des polices

Dans leur zèle à renvoyer les immigrants tunisiens en Italie, les policiers français ont intercepté près de Toulon et gardé deux jours en prison un travailleur tunisien, parfaitement en règle, venu d'Italie pour voir son frère installé sur la Côte d'Azur.

Dégât collatéral parmi bien d'autres, dénoncé par la presse mais aussi par la police italienne, qui reproche à la police française de ne même pas tenir compte de la législation en vigueur.

En effet, après avoir arrêté un immigré qu'ils soupçonnent

d'avoir passé clandestinement la frontière italienne, les policiers français doivent respecter un délai de 48 heures et consulter les autorités italiennes, avant qu'elles donnent ou non le feu vert à l'expulsion. En cas de réponse positive, ils ont quatre heures pour le remettre à la police italienne. Ce délai passé, ils doivent libérer leur prisonnier sur le sol français. En réalité, un grand nombre de policiers français ne respectent pas la procédure et, le délai passé, archivent le dossier et déposent leur prisonnier en

Italie, au milieu d'une route, au nez et à la barbe des policiers italiens.

Vingt-cinq policiers italiens vont donc arriver en renfort à Vintimille, ville frontalière avec la France, pour surveiller... les policiers français. Cela refroidira peut-être le zèle des policiers adeptes du « chiffre », mais cela ne mettra pas fin à la politique odieuse des gouvernements des deux pays qui se rejettent réciproquement les migrants.

Sylvie MARÉCHAL

• Japon

Catastrophe de Fukushima La zone d'évacuation calculée en fonction des intérêts des industriels

Suite à l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima, le gouvernement japonais avait décidé le 12 mars l'évacuation d'une zone de 20 km autour de la centrale. Cela concernait 70 000 personnes. Il avait également déconseillé aux 130 000 personnes résidant à moins de 30 km de cette centrale de sortir de chez elles. Cela devait suffire, disait-il, à empêcher les conséquences sur la santé du taux de radioactivité qui était, toujours selon lui, faible.

Pourtant l'Agence internationale de l'énergie atomique avait relevé des taux justifiant une évacuation à 40 km de la centrale. D'ailleurs le gouvernement américain avait recommandé à ses ressortissants d'évacuer une zone de 80 km autour de la centrale.

Le gouvernement japonais quant à lui refuse pour le moment d'agrandir la zone d'évacuation. Il est à craindre que des considérations autres que celles concernant la santé de la population entrent en jeu pour justifier cette réticence.

La région en question est en effet fortement industrialisée. On y produit notamment des composants électroniques nécessaires à d'autres industries un peu partout dans le monde.

Une grande partie de ces usines ont interrompu leur activité à cause du tremblement de terre et du tsunami. Le manque à gagner pour les industriels est considérable. L'arrêt pendant deux semaines des usines du groupe Hitachi

a par exemple entraîné du chômage partiel dans plusieurs usines du groupe PSA ailleurs dans le monde. Le journal *Les Échos* indique qu'une pénurie des composants japonais pourrait se traduire par une baisse

de 30 % de la production automobile mondiale.

Il y a eu un choix à faire de la part des autorités japonaises entre la santé des populations et les profits des grands groupes industriels et financiers. Cela confirme que la population ne peut faire aucune confiance aux décisions que prennent les dirigeants économiques et politiques du Japon, et qu'il serait vital pour elle de pouvoir exercer son contrôle sur ces décisions.

Jean POLLUS



Tepco pris en flagrant délit

À la centrale de Fukushima, plusieurs centaines de travailleurs tentent, avec des moyens insuffisants, voire dérisoires, de limiter les dégâts de la catastrophe nucléaire. Leur travail est certes indispensable et il les amène à prendre des risques considérables. Le gouvernement japonais a autorisé l'exposition de ces ouvriers à une dose d'irradiation bien plus forte que la norme maximum admise. Et en conséquence certains développeront certainement des cancers.

Dans l'immédiat, leurs

conditions de travail sont extrêmement dures. Ils doivent utiliser des tenues de protection et des masques à gaz qui rendent pénible toute activité physique. Il n'est pas question pour eux de se laver. Manger ou boire est également dangereux.

Si une partie de ces contraintes sont dues à la situation, des témoignages parus dans la presse montrent que la compagnie Tepco qui emploie ces travailleurs considère leur sécurité avec beaucoup de légèreté : tenues de protection insuffisantes,

certaines devant protéger leurs chaussures avec de simples sacs poubelles et du ruban adhésif, les appareils pour mesurer l'exposition individuelle aux radiations seraient eux aussi en nombre insuffisant.

Au moins 19 de ces ouvriers ont déjà dû être évacués en urgence parce qu'ils avaient reçu des doses trop fortes de radioactivité. Une grande partie de ces accidents serait évitable. Le gouvernement japonais lui-même a reproché à Tepco de ne pas assurer correctement la sécurité de ces ouvriers.

Mais Tepco se comporte comme le font tous les grands groupes industriels. La sécurité des ouvriers est le cadet de leur souci. Ainsi Tepco, c'est connu, avait falsifié des rapports d'incidents sur ses centrales, économisé sur la maintenance et la sécurité. Aujourd'hui elle maltraite les ouvriers qui se sacrifient pour protéger la collectivité.

Le nucléaire est peut-être menaçant, mais que dire de ceux qui le gèrent uniquement pour en tirer le profit maximum ?

J. P.

• Nucléaire

La sûreté du nucléaire ne fait pas bon ménage avec le profit

Le problème du nucléaire, relancé suite à la catastrophe de Fukushima au Japon, n'est pas que technologique. Le fait que les capitaux privés aient investi la production et la distribution d'électricité, ce qui était autrefois un service plus ou moins public, a des conséquences en termes de sûreté des installations.

Le poids de la recherche d'une rentabilité capitaliste était déjà bien pesant quand EDF, service public, servait à enrichir les grosses entreprises qui ont construit les centrales et auxquelles elle livrait un courant pas cher. Mais la fin du service public s'est traduite par une aggravation considérable.

La privatisation du marché de l'électricité a été entreprise en France et en Europe il y a une vingtaine d'années. En 1996, une directive européenne

ouvrait la voie pour les professionnels. Quatre ans plus tard, en février 2000, c'est sous la Gauche plurielle au pouvoir que le Parlement transposait en droit français la directive de 1996.

Une deuxième directive européenne, lancée lors du Conseil européen de Barcelone de mars 2002, a été approuvée par Lionel Jospin, le Premier ministre de l'époque. Elle ouvrait à la concurrence la fourniture d'électricité aux consommateurs privés.

En avril 2004, Sarkozy se rendait à la centrale nucléaire de Chinon et il y déclarait : « *Il n'y aura pas de privatisation d'EDF et de Gaz de France, c'est clair, c'est simple et c'est net !* » Et pourtant, en août de la même année, EDF était partiellement privatisée, même si on préférait parler alors pudiquement d'ouverture du capital.

Enfin, la loi sur la nouvelle organisation du marché de

l'électricité (NOME) de novembre 2010 oblige EDF à céder à ses concurrents privés une partie de sa production à un prix négocié avec les pouvoirs publics. Ce qui donne lieu à une bataille de chiffonniers entre EDF et les autres fournisseurs privés pour savoir à quel montant EDF va céder les kilowattheures fabriqués dans les centrales nucléaires.

Tout ce contexte a des conséquences directes dans les centrales nucléaires. Cela a des conséquences sur les conditions de travail des employés d'EDF comme des très nombreux sous-traitants – 20 000 dans le pays – qui interviennent dans ces arrêts de tranche. Les travaux de maintenance sont réduits au plus juste : chaque jour d'arrêt est un jour de production, et donc de bénéfices, en moins. Et tout cela pèse sur la sûreté des installations nucléaires.

Étienne HOURDIN

• Union européenne De nouvelles aides aux banquiers

La Banque centrale européenne (BCE), qui a déjà considérablement soutenu les banques privées européennes depuis l'éclatement de la crise, continue de leur ouvrir généreusement ses guichets et à des conditions très avantageuses. Elle leur prête toujours à 1 %, soit à un taux extrêmement bas, presque gratuitement, des sommes qu'elles pourront ensuite placer dans des « investissements » de leur choix, en prêtant aux États européens par exemple à des taux de 4 ou 5 %, voire 10 % dans le cas du Portugal. Elles pourront aussi les « investir », par sociétés interposées, dans le marché des matières premières qui voit les prix s'envoler, comme par exemple celui du blé qui a doublé en l'espace de sept mois ; ou bien faire les deux. La BCE a ainsi avancé 40 milliards d'euros aux

banques en février et encore 130 milliards en mars.

Ces banques européennes ont pourtant annoncé des bénéfices en 2010, et souvent des bénéfices en hausse. Ces prêts n'ont donc même plus pour prétexte de les sauver de la faillite. On explique donc aujourd'hui qu'il s'agit de les aider à rembourser leur propre dette et, d'une façon générale, à fluidifier les relations interbancaires encore marquées par la méfiance réciproque. Mais ces prêts servent surtout à un soutien direct à la spéculation.

Le niveau des sommes prêtées montre l'ampleur du détournement des ressources publiques opéré par le capital financier. Exproprier les banquiers et soumettre les banques au contrôle de la population serait une mesure urgente de salubrité publique.

Stéphane FORT

• Haïti

Élection de Michel Martelly Le nouveau président annonce la couleur

C'est Michel Martelly, chanteur très populaire sous le pseudonyme de Sweet Micky, mais connu aussi pour avoir été compromis dans des affaires de drogue, qui devrait en principe succéder à René Préval au poste de président de la République d'Haïti.

Il est en effet arrivé largement en tête du deuxième tour des élections présidentielles qui se sont déroulées le 20 mars dernier, avec 67,57 % des suffrages exprimés, devant Mirlande Manigat (31,74 %), juriste et épouse de Leslie Manigat, qui a occupé pendant quelques mois en 1988 le fauteuil présidentiel, sous l'égide des militaires alors au pouvoir.

Les résultats définitifs doivent être annoncés le 16 avril, date à laquelle se termine le délai pour déposer des recours, et le nouveau président prendra ses fonctions le 14 mai. Mais déjà, ceux pour qui il représente l'espoir manifestent leur joie et leur soulagement, se disant prêts à sortir les armes pour défendre leur vote. Ils étaient des milliers à défiler dans les rues de Port-au-Prince le 4 avril au soir et le lendemain durant la journée.

Le premier tour des élections, le 28 novembre dernier, avait été marqué par des fraudes massives en faveur du candidat du pouvoir, Jude Célestin, beau-fils de René Préval, l'actuel président. L'annonce des résultats, en décembre, le qualifiant pour le second tour face à Mirlande Manigat, suscita à travers tout le pays un mouvement de révolte. Port-au-Prince, la capitale, fut paralysé pendant une semaine. Finalement, après une intervention de l'Organisation des États américains (OEA) dénonçant les fraudes dont il avait bénéficié, Jude Célestin fut écarté et Michel Martelly repêché pour le deuxième tour.

Ce dernier, pendant sa campagne, s'est présenté comme le « candidat de la rupture » avec « l'ancien système », le « candidat du

changement », décidé à mettre en place un « module de sortie de crise post-séisme ». Il a promis du travail aux jeunes et une réforme agraire aux populations des campagnes. Le fait d'avoir été, de tous les candidats, le seul à n'avoir « jamais été impliqué dans la politique » est sans doute pour beaucoup dans son succès. Pourtant, au cours de sa campagne, il s'est aussi présenté comme partisan du consensus, prêt à « travailler avec tout le monde », sans exclusive, y compris, par exemple avec Jean-Claude Duvalier, ex-dictateur de retour en Haïti après vingt-cinq ans d'exil en France. Ce qui n'augure rien de bon pour la population pauvre d'Haïti, car c'est annoncer, d'avance, qu'il ne s'en prendra pas aux fauteurs de misère.

Haïti a connu, au cours des dernières décennies, toutes sortes de gouvernements. Sous des formes différentes, ils ont tous servi les intérêts de la minorité de riches, de profiteurs, qui pillent l'État et maintiennent la population dans la misère, avec la complicité des grandes puissances.

Plus d'un an après le séisme qui a détruit la capitale, des centaines de milliers de réfugiés continuent d'attendre, dans des logements de fortune et dans des conditions infra-humaines. Les promesses d'aide des pays impérialistes n'ont pas été suivies d'effet. Des dizaines de millions d'euros qui ont été collectés de par le monde pour leur venir en aide, les pauvres d'Haïti n'ont pas vu la couleur. Au total, plus de 5000 d'entre eux ont été victimes de l'épidémie de choléra qui, faute de structures de soins, continue de faire des ravages dans bien des régions isolées.

Ce ne sont pas ces dernières élections, pas plus celles-là que les précédentes, réalisées sous le contrôle et avec les subsides des grandes puissances, qui permettront aux populations pauvres d'Haïti de changer leur sort.

Jean-Jacques LAMY

• République d'Irlande

L'économie et la population victimes de la dictature des grandes banques internationales

Le 31 mars, la coalition au pouvoir du parti de droite Fine Gael et du Parti Travailleuse a annoncé le 5^e plan de sauvetage bancaire irlandais depuis le début de la crise – et pas le moindre puisque 24 milliards d'euros de fonds publics seront injectés dans le système bancaire, soit plus de la moitié du montant des quatre sauvetages précédents. Du coup, la totalité du système bancaire irlandais passera sous contrôle étatique, avant d'être restructuré en deux banques.

Cette fois, ce sauvetage résulte d'une évaluation de la résistance des quatre banques non étatisées à une dégradation de la situation dans les deux ans, basée sur des hypothèses, vraisemblables aux yeux des experts, qui en disent long sur la gravité de la situation : une chute de 33 % des prix des logements (ils ont déjà baissé de 40 %) et un taux de chômage de 19 % (près de 15 % aujourd'hui). Sur cette base, on estime que ces banques auraient

besoin de 24 milliards d'euros pour éviter la faillite, face à la montée des prêts immobiliers devenus irrécupérables.

En soi, un tel sauvetage ne garantit rien, puisque les précédents n'ont pas empêché de nouvelles pertes d'apparaître. Et ceci à la fois du fait du caractère aléatoire de toute prévision, dans un système capitaliste dont le fonctionnement est fondamentalement irrationnel. Mais aussi, parce que les grandes banques internationales plongent délibérément l'Irlande dans une spirale d'endettement dont elle ne peut sortir.

Si n'importe quel accord de surendettement prévoit le renoncement par le créancier à une partie de ce qui lui est dû, ce n'est pas le cas pour l'Irlande. Le plan de sauvetage qui lui a été « offert » en novembre dernier par l'Union européenne et le FMI avait précisément pour objet d'éviter aux grandes institutions créditrices de l'État irlandais, mais surtout de son système bancaire, d'avoir à prendre la moindre perte à leur compte.

Du coup, les banques

irlandaises se livrent à une coûteuse cavalerie pour faire face au service de leur dette, par le biais de prêts à court terme onéreux de la Banque centrale européenne (équivalant à 70 % du produit intérieur brut). Ce faisant, la BCE agit en représentant des intérêts des grandes banques européennes créditrices de l'Irlande, qui profitent d'autant plus de la situation qu'elles tirent aussi de confortables profits des prêts concédés par la BCE.

Toujours pour éviter à ces banques créditrices de subir la moindre perte, l'État irlandais renfloue ses propres banques (à hauteur de 45 % de son PIB), en empruntant, toujours aux mêmes grandes banques internationales, à des taux records, supérieurs à 11 % à la fin mars.

Ainsi l'économie irlandaise, dirigée par des politiciens qui ne conçoivent pas de s'en prendre aux intérêts du grand capital, sombre-t-elle dans un trou noir, et les classes laborieuses dans le chômage ou l'émigration, pour remplir les coffres des BNP, Barclays et autres.

François ROULEAU

• Roumanie

Sous la dictature du capital financier

Sous les effets de la crise économique, la Roumanie a vu son endettement prendre des proportions catastrophiques. Cette situation s'est traduite par une augmentation des taux d'intérêt des prêts que les banques lui accordent.

Le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne lui ont avancé de quoi boucler son budget. À condition toutefois qu'elle réduise son déficit. Ces messieurs bons offices des institutions internationales ont fait pression sur l'État roumain pour qu'il dégage des ressources. Leurs exigences ont pour objectif de faire payer les classes populaires : réduction de budget pour les fonctionnaires et hausse des impôts. Ainsi, dans la deuxième moitié de l'année 2010, l'État roumain a supprimé de nombreux postes de fonctionnaires, baissé leur salaire de 25 % et fait passer la TVA de 19 à 24 %. Les représentants de la finance internationale n'ont d'ailleurs accepté qu'un prêt à versement échelonné, pour pouvoir



Marché dans une petite ville de Roumanie.

vérifier si les mesures exigées étaient réellement appliquées. Fin mars, ils ont versé la dernière tranche d'un prêt de plus de 20 milliards, car ils sont satisfaits semble-t-il de la façon dont le gouvernement roumain a pressuré sa population.

Le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne en ont profité pour exiger d'autres remises en cause du niveau de vie des classes populaires. Parmi elles, un démantèlement du système des retraites et le passage de la durée légale de la semaine de travail de 40 à 60 heures. Sur

ce dernier aspect, le dirigeant du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré que « les citoyens européens ne sont pas à leur plein potentiel », laissant entendre que tous ces citoyens européens n'en auraient pas fini avec les sacrifices. À bon entendeur !

Le gouvernement roumain s'est incliné devant le chantage des institutions internationales. Mais les classes populaires roumaines paient la facture. Une facture de plus en plus salée.

Stéphane FORT

• **Avril 1971**

Le Manifeste des 343 La pression de la lutte des femmes pour le droit à l'avortement

« Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre. »

C'était dans *Le Nouvel Observateur* du 5 avril 1971. Suivaient les signatures de 343 femmes, connues pour la plupart mais d'autres pas. En affirmant haut et fort qu'elles avaient avorté, ces femmes mettaient au défi les autorités de les condamner. Car avorter était alors un délit passible des tribunaux, les femmes ne disposant toujours pas du droit d'interrompre une grossesse non désirée. C'est la semaine suivante qu'elles devinrent les « 343 salopes ». À la une de *Charlie-Hebdo*, un dessin de Cabu posait la question « *Qui a engrossé les 343 salopes du manifeste sur l'avortement ?* » et faisait dire à Michel Debré « *C'était pour la France !* » Une caricature humoristique pour ridiculiser un baron du gaullisme connu pour ses positions natalistes, mais bien teintée de machisme, fût-ce au second degré.

Une législation barbare promulguée par des va-t-en-guerre

En 1971, l'avortement tombait toujours sous le coup de la loi de 1920, datant de cette époque d'après la boucherie de 1914-1918 où on exhortait les femmes à « repeupler la France ». Cette loi exposait à des peines d'emprisonnement « *quiconque aura provoqué au crime d'avortement alors même que cette provocation n'aura pas été suivie d'effet* » et même « *la propagande anticonceptionnelle ou contre la natalité* ». Et, disait la loi, si l'avortement était « *consommé* », c'est l'article 317 du Code pénal de 1810 qui s'appliquait : de lourdes peines de prison pour celle qui avortait et pour celui ou celle qui lui avait procuré les moyens de le faire, et les travaux forcés

s'il s'agissait de médecins ou personnels de santé. L'avortement était un crime. En 1942, il devint même un crime contre la sûreté de l'État et donc passible de la peine de mort. C'est ainsi qu'en juillet 1943 Marie-

le contrôle des naissances et les moyens anticonceptionnels était alors interdite par la loi. Seul le préservatif échappait alors à cette illégalité car il était considéré non pas comme un moyen contraceptif mais

pour complicité. L'avocate Gisèle Halimi les défendait toutes les deux. Marie-Claire eut le courage d'affirmer qu'elle avait décidé, seule, de ne pas mettre au monde cet enfant. Sa mère eut celui de dire aux hommes

En février 1973, 331 médecins lancèrent à la barbe de leur Ordre un manifeste dans lequel ils déclaraient avoir pratiqué des avortements. Et puis, il y eut la création du MLAC, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception qui, avec le Planning familial, pratiquèrent au vu et au su de tous des avortements et organisèrent des départs collectifs vers l'Angleterre et les Pays-Bas, où des dizaines de milliers de femmes purent aller avorter.

C'est finalement la loi Veil qui, en 1975, accorda aux femmes le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), le droit de mettre fin à une grossesse non désirée sans risquer d'y laisser leur peau ou leur santé. Il faut reconnaître à Simone Veil, alors ministre de la Santé, le courage d'avoir affronté à l'Assemblée nationale les pires vilénies réactionnaires prononcées contre la liberté des femmes par des hommes de son propre camp politique. Mais c'est bien la lutte des femmes, y compris celle des 343 signataires de la déclaration du 5 avril, décidant d'affronter directement la loi, qui a imposé leur droit à disposer librement de leur corps.

Sophie GARGAN



Novembre 1972 : Devant le tribunal de Bobigny, manifestation de solidarité avec Marie-Claire et sa mère.

Louise Giraud, une blanchisseuse, fut guillotinée, accusée d'avoir aidé vingt-trois femmes à mettre fin à leur grossesse non désirée.

Après-guerre, la loi de 1942 fut abrogée mais pas celle de 1920. En 1971, lors de la publication du Manifeste des 343, elle était toujours en vigueur.

C'était une législation barbare mais aussi hypocrite. Chaque année, des centaines de milliers de femmes (plus de cinq cent mille) avortaient. Et tout le monde le savait. Celles qui avaient des relations et les moyens financiers qui vont souvent avec pouvaient le faire dans de bonnes conditions, sur place ou en se rendant à l'étranger. Les autres utilisaient tout ce qui pouvait être utilisé pour décrocher l'embryon, clandestinement, dans des conditions sanitaires le plus souvent déplorables. Des centaines en mourraient. Des milliers en restaient mutilées.

Les luttes des femmes pour le droit à l'IVG

C'est en 1956 que fut fondée, à l'initiative d'une femme médecin, l'association qui allait devenir quatre ans plus tard le Mouvement français pour le planning familial, une association théoriquement illégale puisque toute information sur

comme un moyen... de prévention contre les infections sexuellement transmissibles !

En 1967, l'accès à la contraception se libéralisa un peu avec la loi Neuwirth qui autorisait la fabrication des pilules contraceptives et leur vente en pharmacie, mais interdisait cependant toute publicité et toute information à son sujet et demandait une autorisation parentale aux mineures (mais on était alors mineur jusqu'à 21 ans). La résistance de certains restait farouche. Ainsi, pendant la discussion de cette loi Neuwirth à l'Assemblée, un député de droite, mâle bien sûr, déclarait à propos de la pilule : « *Les hommes perdront alors la fière conscience de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus qu'un objet de volupté stérile.* »

Mai 1968 donna une nouvelle impulsion à la lutte des femmes. Et, en 1971, après le Manifeste de 343 d'entre elles qui affirmaient avoir eu recours à l'avortement, la justice n'osa pas les attaquer. Les femmes faisaient ainsi la démonstration que la loi de 1920 était caduque.

En novembre 1972 eut lieu le procès de Bobigny. Marie-Claire, 16 ans, enceinte à la suite d'un viol, comparait devant le tribunal pour avoir avorté, et sa mère était jugée

du tribunal que ce choix relevait du seul droit des femmes. Elles furent relaxées. Les tribunaux devaient reconnaître l'incohérence de cette loi devenue inappliquée et inapplicable.

• Financement de la dépendance. Le gouvernement prépare un mauvais coup

Les élections cantonales passées, le gouvernement plancherait à nouveau sur le financement de la dépendance, présentée par Sarkozy comme l'une des grandes réformes de son quinquennat. Selon *Le Journal du Dimanche* du 3 avril, l'Élysée étudierait, entre autres pistes, la création d'une nouvelle « journée de solidarité » – c'est-à-dire d'une journée de travail non payée – sur le modèle de celle qui a été instaurée par Jean-Pierre Raffarin à la suite de la canicule de l'été 2003. Cette première journée de solidarité rapporterait actuellement

2,2 milliards d'euros : il s'agirait donc de doubler la mise.

D'autres pistes sont à l'étude, dont par exemple l'obligation de souscrire une assurance contre le risque de dépendance, qui aurait la faveur de Sarkozy... et des compagnies d'assurances. Mais rien n'est encore décidé. La seule certitude c'est que, les caisses de l'État ayant été vidées par le gouvernement par solidarité avec les banquiers et les grands patrons, c'est aux travailleurs qu'il demandera de payer, d'une façon ou d'une autre, voire des deux.

Jean-Jacques Lamy

• Toyota – Onnaing (Nord)

Grève pour l'augmentation des salaires

Depuis le jeudi 31 mars, la grève perturbe fortement la production de l'usine Toyota d'Onnaing. Elle a démarré à la suite de celle de Toyota Boshoku à Somain, à 30 km de là, qui fabrique et livre en flux tendu les sièges de la Yaris assemblée à Onnaing.

La direction avait cédé au bout de deux jours 1,9 % d'augmentation générale, plus 800 euros de prime, la production commençant à être bloquée à Onnaing. Et c'est à cette occasion que les ouvriers d'Onnaing ont appris que ceux de Somain gagnaient de 200 à 300 euros de plus qu'eux par mois.

La tension était déjà forte dans l'usine à cause des mensonges de la direction concernant les risques de contamination radioactive de pièces venant du Japon, grâce auxquels elle a réussi à se mettre tous les syndicats à dos.

Les assemblées générales dans les deux équipes ont été massives et la grève a été votée à chaque fois par 450 à 500 ouvriers. La grève a démarré dans la foulée, à l'appel de tous les syndicats. Vendredi 1^{er} avril un comité de grève a été élu, composé de sept ouvriers et sept ouvrières et d'un délégué pour chacun des six syndicats. Lundi 4 et mardi 5, la grève s'est renforcée.

Entre 1000 et 1100 ouvriers et ouvrières en CDI sont en grève, c'est-à-dire la majorité des ouvriers et ouvrières de production, dans cette entreprise qui compte 3000 salariés embauchés, plus ces derniers temps 600 intérimaires.

La direction bluffe en voulant faire croire que la production continue malgré la grève. Elle a regroupé sur certaines lignes de production les non-grévistes, les 600 intérimaires, les chefs, cadres et employés de bureau, mais les conditions de travail sont rocambolesques. La production n'atteint pas la moitié des 395 véhicules produits habituellement par poste. La plupart des voitures encombrant tous les recoins car elles ne peuvent pas quitter l'usine avant de recevoir de nombreuses retouches. On verra aussi combien de temps les chefs, cadres et employés, qui n'ont pas l'habitude de la production pourront tenir le coup... Plusieurs ouvriers ont d'ailleurs rejoint les grévistes sur



le parking car les conditions de travail sont encore pires qu'en temps habituel!

Les camions de pièces s'accumulent aussi sur le parking de l'usine et les trains sont en attente dans la gare, faute de Yaris à charger. Contrairement à la grève du printemps 2009, le blocage des camions aux portes de l'entreprise n'apparaît donc pas nécessaire. Par contre, à chaque équipe, les grévistes viennent inviter ceux qui rentrent et ceux qui sortent à les rejoindre, et beaucoup d'entre eux sont tentés.

Vote pour les revendications.

Lundi 4 avril, 500 grévistes ont fait un tour dans la zone industrielle, pénétrant notamment dans les ateliers de Simoldes Plásticos, un sous-traitant automobile, dont les ouvriers s'étaient mis en grève en 2009 au côté de ceux de Toyota pour les mêmes revendications. L'accueil a été très chaleureux et tous les manifestants étaient très contents de cette petite visite d'usine.

Mardi 5 avril, 200 grévistes ont distribué des tracts dans le centre-ville de Valenciennes pour justifier l'augmentation des salaires. L'accueil a été très

chaleureux là aussi. D'autres actions sont prévues pour populariser l'idée de la grève pour l'augmentation des salaires.

La direction communique peu... C'est peut-être mieux pour elle, vu le dernier dérapage d'un cadre en réunion de Comité d'entreprise qui a traité les ouvriers de « fainéants », ce qui fait que les grévistes exigent maintenant des excuses publiques. Cependant elle a pris contact avec différents syndicats, sauf la CGT, pour leur proposer de négocier... Il lui a été répondu que c'est avec le comité de grève qu'il faudra le faire.

La grève est bien partie, pour une prime de 1000 euros à l'occasion de la sortie de la nouvelle Yaris, le 13^e mois pour tous, intérimaires compris, le paiement des jours de grève, les excuses publiques du cadre insultant et aucune sanction pour fait de grève.

Les grévistes ont mis en place un blog de la grève où tout le monde peut s'exprimer et où sont déposés de nombreux témoignages émouvants: <http://www.grevetoyota.blogspot.com/>

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Quatre jours de grève

À l'usine General Motors de Strasbourg, lundi 28 mars un mouvement de grève, décidé et organisé par une dizaine de travailleurs de la réception soutenus par la CGT, a entraîné 170 ouvriers de production sur 400, sur les trois équipes car ils en avaient assez des conditions de travail et du racket sur les salaires qu'ils subissent depuis septembre 2010.

Depuis plusieurs mois, les conséquences de l'accord, arraché aux syndicats avec le chantage à la fermeture, sont apparues dans toute leur ampleur.

La diminution du nombre d'ouvriers – 138 partis en 2010, dans le plan de suppression d'emplois –, alors que la production a augmenté, passant de 1200 boîtes de vitesse par jour à 1350, rend les conditions de travail insupportables.

À cela s'ajoute la suppression des 17 jours de RTT, remplacés par dix jours de repos soumis à conditions: travailler, sans absence du tout, pendant huit semaines pour avoir droit à prendre un jour de congé, avec l'accord du chef.

De plus, début janvier, le temps effectif de travail, soit 7 heures 10 par jour au lieu des 7 heures 30 auparavant, est devenu la base de calcul pour les primes de nuit, les heures supplémentaires, etc. C'est une perte de salaire pour un certain

nombre de travailleurs.

La direction, sentant venir le mouvement, a fait annoncer vendredi 25 mars par les chefs que la participation serait augmentée. Mais cela n'a pas convaincu et le lundi matin, les travailleurs de la réception ont fait venir leur directeur à 6 heures pour demander plus de personnel. Devant son « non » catégorique, ils sont allés dans les ateliers et ont appelé à débrayer. Les ouvriers de production ont suivi à 80 le matin, 70 l'après-midi et une vingtaine en équipe de nuit. La majorité d'entre eux ont continué le mardi et en milieu d'après-midi, la production avait diminué de moitié par rapport à la normale, par manque de bras et de pièces, résultat de la politique du « juste à temps » de la direction!

À la demande d'entretien des travailleurs avec la direction, celle-ci a voulu imposer ses conditions: deux grévistes,

contre les six proposés par l'assemblée, et sans délégué CGT tout en demandant la présence du secrétaire du Comité d'entreprise, CFDT, qui clamait haut et fort qu'il était contre la grève. L'assemblée des grévistes a refusé cette condition qu'ils jugeaient, à juste titre, inacceptable. Donc pas d'entrevue.

Mercredi 30, l'entrevue a finalement eu lieu sans représentant de la CGT ni de la CFDT. Le sentiment des travailleurs reçus était que le directeur se fichait d'eux, leur disant par exemple: « Mais pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir plus tôt pour discuter de vos problèmes? ». La seule chose qu'il a proposée était la convocation de deux salariés à la prochaine réunion du Comité d'hygiène et de sécurité pour discuter des conditions de travail.

Jeudi matin 31 mars, devant l'effritement de l'effectif des grévistes, ceux-ci ont décidé de reprendre le travail, attendant l'équipe d'après-midi pour reprendre ensemble. Loin d'être découragée, la majorité se disait contente et fière d'avoir relevé la tête. Et elle l'a fait savoir dans un tract distribué par une partie des grévistes.

Correspondant LO

• Haute-Savoie

Des drapeaux rouges sur l'or blanc

Dimanche 27 mars, spectacle inhabituel dans toute la vallée de Chamonix au départ des téléphériques: cadres de direction et agents de maîtrise s'évertuaient à faire fonctionner les installations, en particulier les très touristiques télécabines de l'Aiguille du Midi et du Brévent. Mais on ne remplace pas comme cela plus de 150 grévistes qui s'étaient rassemblés devant la gare du Montenvers (le petit train de la mer de Glace) et plusieurs installations ont carrément dû fermer: c'était le cas du train à crémaillère, le célèbre Tramway du Mont-Blanc.

Ce qui a déclenché la grève, c'est le licenciement abusif d'un pisteur sur le domaine du Tour (hameau au-dessus de Chamonix). Mais la coupe était déjà pleine à cause des promesses non tenues par la direction de la Compagnie du Mont Blanc sur les embauches CDI de

tous les « précaires » faisant plus de 270 jours à la Compagnie. Ras le bol également des salaires trop bas! Ras le bol également du mépris d'une direction dont le représentant déclarait à la presse: « Ces revendications ne sont qu'un prétexte. (...) Pour la CGT, Chamonix deviendrait un laboratoire à l'instar de La Plagne, Courchevel ou Les Arcs. C'est normal, la CGT choisit des sociétés emblématiques, cependant je pense que 80% de nos salariés ne voulaient pas ça. » Pour ces patrons, comme d'ailleurs une bonne partie de la clientèle très huppée de ces stations, il est insupportable que les travailleurs se fassent respecter en s'organisant.

Ah, si on pouvait revenir un siècle en arrière où ces braves paysans-montagnards courbaient la tête devant les « Monchus » cousus d'or!

Correspondant LO

• La RATP et l'ouverture à la concurrence des transports urbains

Désordres et gâchis en perspective

Conformément à la réglementation européenne et en appliquant la loi votée en novembre 2010, le gouvernement est en train de mettre fin à la situation de quasi-monopole de la RATP sur les transports de la région parisienne.

À la suite des transports ferroviaires et de l'électricité, les transports urbains doivent être eux aussi soumis à la concurrence, ce qui signifie qu'à chaque fois que de nouvelles lignes seront créées il devra y avoir un appel d'offres. Cela devrait concerner les lignes créées par le projet du Grand Paris. Pour le réseau déjà existant, celui qu'elle a participé à développer, la RATP a un délai. La concurrence ne sera effective sur les lignes de bus qu'en 2024, sur les lignes de tramways en 2029 et sur celles de métro, RER A et B-Sud en 2039.

C'est en mars 1948 que parut le décret créant la RATP. La nouvelle Régie des transports parisiens était chargée de remettre en état et de gérer le réseau de transports vieillissant et détruit par la guerre. Le gouvernement avait alors fait le choix de centraliser la direction des transports en nationalisant avec indemnisations les sociétés privées qui possédaient l'ensemble des lignes. En quelques décennies, avec de forts investissements et en position de monopole, la RATP a assuré un développement important des transports en Ile-de-France.

Aujourd'hui, en vue de préparer les transports



d'Ile-de-France à l'ouverture à la concurrence, la RATP a été chargée de procéder à un premier découpage de l'entreprise, en séparant les infrastructures du réseau ferré du reste de l'entreprise, afin d'en permettre la facturation à d'éventuels futurs opérateurs privés. Pour l'instant, la direction se contente de créer un nouveau département, le Gestionnaire d'infrastructure (le GI), auquel seront affectés une partie des agents de maintenance. La RATP gardera la propriété des infrastructures remises au GI. Et le Syndicat des transports d'Ile-de-France, le STIF, qui est devenu l'autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France depuis la décentralisation de 2004, obtient celle du matériel roulant.

Cela fait déjà longtemps que la RATP se veut une entreprise comme les autres. Depuis plus

d'une dizaine d'années, loin de se cantonner aux transports parisiens, elle se développe dans la France entière et dans le monde, en vendant des contrats de maintenance ou d'ingénierie, ou encore d'exploitation de transports urbains. Au travers de sa filiale RATP DEV, elle est présente dans quatorze pays et a atteint le cinquième rang mondial du transport urbain.

Même si la RATP n'est plus vraiment une entreprise publique, la politique de mise en concurrence de ce qui était un quasi-monopole est un retour en arrière à la situation précédant la nationalisation, lorsque le baron Empain et quelques autres financiers possédaient le réseau.

De cette ouverture à la concurrence il ne peut rien sortir de bon, ni du point de vue des salariés, ni du point de vue

des usagers. D'abord parce que, pour la rendre possible, il faut commencer par désorganiser, démanteler une entreprise qui fonctionnait jusque-là comme un tout ; et d'autre part parce que, même si, en tant qu'entreprise nationalisée, la RATP servait de vache à lait à un certain nombre d'entreprises privées, la concurrence poussera toutes les sociétés de transport urbain ou autres sociétés capitalistes à faire des économies sur les salaires, les conditions de travail, la sécurité.

Les spécialistes expliqueront alors, comme ils sont en train de le faire pour l'électricité, que ce réseau de transports urbains est le moins cher d'Europe et donc qu'une augmentation des tarifs des billets serait indispensable. Mais cela s'appelle organiser la régression.

Correspondant LO

La séparation de la RATP dans les ateliers

Au sein de la RATP, dans les services concernés immédiatement par la formation du nouveau département Gestionnaire d'infrastructure, il y a eu beaucoup de discussions. Pas tant sur les changements que cela occasionnera dans le travail que sur les conséquences à venir. La direction a fait cette restructuration de manière à ce qu'il y ait, pour l'instant, peu de déménagements ou de changements d'horaires de travail. Un centre de maintenance se spécialisera dans les ventilateurs de désenfumage et les pompes de relevage, tandis que les autres feront plus d'escaliers mécaniques. Mais tout cela est susceptible de changer.

Déjà la direction nous bourre le crâne sur le fait que la RATP est une entreprise

comme une autre, destinée à faire des profits, et que nous aurions intérêt à gagner la guerre qui nous oppose aux autres entreprises, pour préserver nos emplois. Comme si les profits d'une entreprise garantissaient les emplois de ses salariés!

Chacun a pu se convaincre, sur la base de la politique actuelle de la RATP ou en regardant la situation des travailleurs dans d'autres entreprises, que faire de la RATP ou de quelques bouts de la RATP des secteurs plus rentables se fera sur notre

dos et sur celui des usagers. Et dès maintenant il faut se battre pied à pied contre chaque mauvais coup de la direction destiné à faire des transports une entreprise profitable sur notre

Correspondant LO

• Cézus Chimie – Jarrie (Isère) Ce n'est que partie remise

Les travailleurs de Cézus à Jarrie dans l'Isère, filiale d'Areva, ont décidé d'arrêter leur mouvement pour des augmentations de salaire. Depuis le 27 janvier, celui-ci consistait en une grève fractionnée de huit heures par semaine. La direction a

refusé tout en bloc. À la fin du mouvement, elle exigeait même la signature des syndicats pour donner une prime de 350 euros. Et elle voulait en plus la paix sociale jusqu'à la fin de l'année pour donner la prime de production.

Les travailleurs ont répondu

massivement: pas question de signer pour des miettes! Mais que la direction ne se croie pas gagnante: les raisons du mécontentement se sont accumulées, voire amplifiées. Tôt ou tard, les travailleurs se feront à nouveau entendre.

Correspondant LO

• Banque Postale – Tours

La Poste voudrait se débarrasser d'un militant

Le 17 février, deux directeurs de la Banque Postale déboulaient dans le bureau de Champ-Girault à Tours pour signifier sa suspension à un conseiller clientèle et l'appliquer devant collègues et clients médusés. De quoi l'accuse-t-on? Rien de moins que d'atteinte à la probité et à la déontologie bancaire!

En fait, cela fait des années que La Poste tient ce salarié dans son collimateur. C'est un militant syndical CGT qui lui a donné du fil à retordre dans sa politique de mise en place de la Banque Postale. Une réorganisation qui signifiait suppressions de postes et pressions sur le personnel pour travailler et vendre toujours plus au détriment du public.

Elle aura tout essayé, fouilles de son bureau, surveillance, accompagnements zélés par deux, voire trois supérieurs hiérarchiques. Et maintenant, le voilà accusé d'avoir abusé de la confiance de sa tante malade, dont le conseil de famille lui a confié la gestion des comptes.

La famille a immédiatement réagi, écrit et demandé à être reçue par la direction, mais attend toujours une réponse. Pendant ce temps, cette mesure soulevait l'indignation chez de nombreux postiers, pour preuve les 450 signatures d'une pétition demandant la réintégration de leur collègue dans son bureau.

Lundi 4 avril, les quelque 80 conseillers financiers d'Indre-et-Loire étaient appelés par l'intersyndicale à un rassemblement devant la direction départementale. Malgré les pressions multiples opérées sur les vendeurs, plus de cinquante personnes se sont rassemblées, regroupant collègues et quelques clients. Bizarrement, il n'y avait aucun grand directeur disponible pour recevoir les pétitions.

Ce rassemblement, vécu comme un succès, est une première étape et, d'ici le conseil de discipline, nombre de participants ont à cœur de préparer la mobilisation pour réclamer la réintégration de leur collègue.

Correspondant LO

• Michelin – Saint-Doulchard – près de Bourges

Débrayage pour les salaires et les conditions de travail

Mercredi 17 mars, à l'appel de trois organisations syndicales (CGT, SUD, FO), près d'une centaine de travailleurs de la production de Michelin Saint-Doulchard ont débrayé, sur les 250 qui sont en équipe, pour réclamer des augmentations de salaire de 350 euros net par mois.

Dans l'équipe du matin, une quarantaine se sont réunis. En plus des salaires, d'autres revendications ont été discutées et se sont ajoutées, notamment sur les conditions de travail.

La moyenne d'âge dans l'usine est de plus de 49 ans, et c'est un ras-le-bol général qui

s'est exprimé contre le travail en équipe, aggravé par l'augmentation de la productivité. Michelin a augmenté la productivité de 30% en cinq ans et veut à nouveau l'augmenter de 30% dans les cinq ans à venir. Deux nouvelles revendications se sont dessinées. D'abord, la

suppression du travail obligatoire le samedi matin, car en équipe du matin nous travaillons six jours sur sept. Puis la suppression du vendredi de nuit, quand nous travaillons d'équipe de nuit. Tout cela, sans perte de salaire bien sûr!

Comme l'a dit un camarade: «*Ce serait le minimum pour essayer de préserver notre santé.*»

Puis un tour des ateliers a été fait, avant d'aller porter les revendications à la direction. Celle-ci n'a pas voulu

s'exprimer, proposant de ne rencontrer que les organisations syndicales. Nous avons imposé que des travailleurs non syndiqués participent à la réunion, où la colère face aux conditions de travail et aux salaires qui baissent s'est exprimée, alors que Michelin vient d'annoncer un milliard de bénéfices! La délégation est ensuite retournée faire un compte-rendu aux grévistes.

Dans les autres équipes, lors des débrayages, tout le monde a approuvé l'ensemble des

revendications.

Parmi les autres usines du groupe, certaines comme Montceau, Clermont, les Gravanches, avaient aussi débrayé le même jour.

Personne n'avait d'illusion sur le fait de faire céder la direction en un seul jour. Mais montrer à celle-ci que nous n'accepterions ni la baisse du pouvoir d'achat, ni l'aggravation des conditions de travail, était un premier pas.

Correspondant LO

• Michelin – Cholet

Succès de la CGT aux élections professionnelles

À l'usine Michelin de Cholet (1 280 salariés en CDI), les élections professionnelles viennent d'avoir lieu. Le syndicat CGT devient le premier syndicat avec environ 40% des voix, gagnant 10% aux délégués du personnel et 9% au Comité d'entreprise.

SUD passe en seconde place avec environ 30% (+7% en DP et +6% en CE). La CFDT perd plus de 15% et tombe à 28%.

Ces élections se sont déroulées dans un climat un peu particulier: en effet, comme dans toutes les entreprises liées à l'automobile, le patronat a utilisé la crise pour augmenter de manière importante l'exploitation. Il a maintenu ses profits (un milliard de bénéfice pour Michelin cette année) mais au

prix d'une dégradation dramatique des conditions de vie et de travail des salariés.

D'autre part, la direction mais aussi le contexte général ont fait qu'au fil des ans les syndicats étaient devenus un peu des coquilles vides, où seuls quelques délégués étaient actifs. La direction avait choisi la CFDT comme interlocuteur privilégié, souscrivant à l'idée qu'intéressement, embauches et primes étaient le résultat de la politique de dialogue social menée par ce syndicat. Cela avait valu à la CFDT un net succès lors de la précédente consultation.

La CGT avait décidé depuis quelques mois de mener une politique de reconstruction

d'un vrai syndicat opposé au patron, implanté dans un maximum d'ateliers et organisant la résistance pied à pied face au rouleau compresseur de la direction. Cela s'est traduit par des listes comprenant plus de trente travailleurs, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. La CGT a mené une propagande défendant l'idée de la nécessité d'une résistance collective à la politique de Michelin. Visiblement, cette idée a été partagée par de nombreux ouvriers.

Quant à la CFDT, elle paie sa démagogie: elle défendait depuis des années l'idée que c'était la docilité des ouvriers de Cholet qui lui permettait d'obtenir des avancées. Beaucoup, dans l'entreprise, se sont

aperçus que leur docilité était surtout un encouragement pour la direction à amplifier sa politique. La CFDT paie aussi au profit de SUD un comportement peu clair dans la gestion du CE.

Reste que les débrayages dans les ateliers de ces derniers mois, plus les résultats des élections et la remise en route d'un syndicat s'opposant fermement à la direction de Michelin, tout cela a modifié l'ambiance dans l'usine.

Ces résultats sont pris comme une petite victoire, remportée contre Michelin, par tous ceux qui ne supportent plus l'aggravation de leurs conditions de travail.

Correspondant LO

• Chantier du Grand Stade – Villeneuve-d'Ascq (Nord)

En grève pour au moins 85 euros d'augmentation par mois

Les ouvriers du chantier du Grand Stade de Lille Métropole sont en grève pour l'augmentation des salaires depuis le mardi 29 mars.

La direction du groupe Eiffage (70 000 salariés) leur a annoncé une augmentation de 1,7% pour 2011. Mais les 850 salariés du site se rendent compte que les prix grimpent bien plus vite que les rallonges proposées par les patrons. Les fins de mois sont de plus en plus difficiles avec la flambée des prix du gaz, de l'électricité, du carburant, pour des travailleurs qui parfois travaillent à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile et sont contraints à de doubles dépenses de logement.

Plutôt qu'une augmentation

en pourcentage qui favoriserait les plus gros salaires, entre autres ceux des cadres qui ne sont pas en grève, les travailleurs demandent au minimum 85 euros d'augmentation pour tous. C'est la revendication sur laquelle plusieurs chantiers Eiffage se sont mis en grève dans le pays, en particulier en région parisienne et à Marseille. Au total, la grève concernerait 2 000 travailleurs sur tout le territoire, selon la CFDT.

Sur le chantier de Villeneuve-d'Ascq, les ouvriers en grève ont le moral. La grève s'organise. Les deux premiers jours, le chantier tournait encore au ralenti mais, depuis le jeudi 31, les grues sont complètement arrêtées. Les travailleurs savent qu'en bloquant l'avancée des travaux ils attaquent Eiffage au portefeuille, car la location



des équipements coûte des centaines de milliers d'euros par jour, sans parler des pénalités que le groupe pourrait avoir à payer en cas de retard à la livraison des travaux, prévue pour juillet 2012.

Des groupes d'ouvriers vont rendre visite à d'autres

chantiers Eiffage de la région pour les entraîner dans la grève, comme par exemple celui du Musée du Louvre à Lens.

Tous les salariés connaissent en effet les mêmes difficultés: si les prix augmentent, il faut que les salaires suivent!

Correspondant LO

• Saint-Brieuc

Les paroles et les actes

Il y a un an et demi, au cours de la lutte des travailleurs de Chaffoteaux contre les licenciements, les représentants de la Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc avaient dénoncé haut et fort la décision scandaleuse du groupe Ariston de fermer l'usine de Ploufragan et de licencier 207 salariés.

À l'époque, ils n'avaient pas de mots assez durs pour qualifier le mépris des actionnaires et leur soif de profits. Ils avaient même évoqué la possibilité de les traîner devant les tribunaux.

Tout cela semble bien loin aujourd'hui.

Lors de la séance du 31 mars 2011, la majorité de la Communauté d'agglomération a provisionné 1,8 million d'euros pour racheter le site de Ploufragan. «*Nous sommes en discussion avec le groupe Ariston*», a déclaré son président socialiste Michel Lesage.

Le temps des patrons voyous semble bel et bien oublié, puisque la Communauté d'agglomération est prête à faire des affaires avec eux. De l'argent public pour les patrons licenciés, c'est le mépris pour les licenciés et en particulier pour celles et ceux qui n'ont toujours pas retrouvé de travail.

Correspondant LO

L'impérialisme français veut imposer ses choix

Mercredi 6 avril, Laurent Gbagbo assiégé à Abidjan négociait encore les conditions auxquelles il abandonnerait le pouvoir. Malgré l'offensive éclair des forces d'Alassane Ouattara, appuyées par les troupes françaises et de l'ONU, il voudrait rester en position de poser problème à son successeur.

C'est dans la soirée du 4 avril que les troupes françaises stationnées en Côte d'Ivoire sont intervenues conjointement avec celles de l'ONU contre les troupes de Gbagbo. Tandis qu'une partie de l'armée française prenait le contrôle de l'aéroport d'Abidjan, des hélicoptères et des chars bombardaient des camps militaires abritant des fidèles de Gbagbo, le palais présidentiel et la résidence du président sortant.

Dans les affrontements qui opposent Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo, tous deux prétendant être sortis vainqueurs de l'élection présidentielle de novembre 2010, le gouvernement français a donc fait le choix de se ranger militairement aux côtés de Ouattara. Il revient ainsi sur le choix fait en 2002, lorsque les troupes françaises de l'opération Licorne étaient intervenues pour s'interposer entre les armées des rebelles du Nord et celles de Gbagbo, dans le but de bloquer l'avancée des premières et de sauver la mise des secondes. Il en était depuis résulté une partition de fait du pays, Gbagbo tenant le Sud, le Nord restant aux mains des Forces nouvelles et du clan Ouattara. Jusqu'à ce que récemment les troupes favorables à Ouattara reprennent l'offensive et parviennent aux portes d'Abidjan.

Le fait que l'ONU apporte une fois de plus sa caution à la politique du gouvernement français ne rend pas cette intervention militaire plus acceptable. Pas plus que le silence complice des partis de l'opposition à Sarkozy. Comme à chaque fois qu'il intervient dans ce qu'il considère comme son pré carré africain, l'impérialisme français ne défend ni la paix ni les populations civiles. Si tel était le cas, pourquoi aurait-il attendu si longtemps, alors que tout le monde savait que les pro-Gbagbo perpétuaient des assassinats et des exactions contre les populations soupçonnées d'être

favorables à Ouattara ?

En fait Sarkozy, fidèle à la longue tradition des colonisateurs, est intervenu pour protéger les intérêts des groupes financiers et industriels qui se sont implantés en Côte d'Ivoire. À commencer



par ceux du français Bolloré, qui contrôle le port de commerce d'Abidjan et le chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou. Ce trust est également très présent dans l'agro-alimentaire, notamment dans le cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, et le café. C'est aussi le cas de Total, qui contrôle 150 stations-service et possède des intérêts dans l'exploitation du pétrole off-shore, d'Orange pour les télécommunications ou de Bouygues qui s'est vu confier de grands chantiers comme le troisième pont d'Abidjan, en plus de son monopole sur la distribution de l'eau et de l'électricité. Quant aux 12000 ressortissants français encore dans le pays, ce sont pour beaucoup des cadres de ces grands groupes ou de leurs filiales, ou des petits patrons venus chercher fortune.

On ne peut que dénoncer cette nouvelle intervention militaire et dire : « *Troupes françaises, hors de la Côte d'Ivoire* ! »

Roger MEYNIER

• Gbagbo ou Ouattara

La population ivoirienne à la merci d'une guerre de clans

Obama comme Sarkozy ont affiché leur préférence pour Ouattara, estimant sans doute que c'est le plus à même de rétablir une autorité unique en Côte d'Ivoire. Mais que peut en attendre la population ivoirienne ?

Gbagbo et Ouattara ont des discours différents, mais sur le fond ils sont au service des mêmes intérêts, ceux des riches. Gbagbo s'était construit une réputation de démocrate, voire de « socialiste », pour avoir été le principal opposant au régime d'Houphouët-Boigny. Il fit d'ailleurs de la prison et connut l'exil. Pourtant, parvenu au pouvoir, il n'a jamais pris de mesures favorables à la

population pauvre. Il n'a par exemple pas rétabli l'ancien Code du travail, qui obligeait les patrons à embaucher, et qui avait été démolé par Bédié son prédécesseur; il a ainsi condamné des dizaines de milliers de travailleurs à rester des journaliers à vie. Et quand en 2008 les femmes sont descendues dans la rue pour protester contre la flambée des prix, il n'a rien fait pour obliger les patrons à augmenter les salaires; au contraire, il a envoyé ses soldats qui ont tiré et fait plusieurs victimes.

Enfin, Gbagbo a contribué à répandre le poison de l'ethnisme en accusant son rival Ouattara et les Dioulas, l'ethnie à laquelle appartient Ouattara et qui a été partagée par les frontières de la colonisation entre le nord de la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, d'être des étrangers, ne rentrant pas dans le cadre de « l'ivoirité », concept inventé dans ce but.

Quant à Ouattara, il a été Premier ministre d'Houphouët-Boigny. À ce titre, il n'a eu aucun état d'âme pour procéder à des coupes claires dans les

budgets des services publics. Les soins, qui avaient été gratuits jusque-là, ont commencé à devenir payants, les salaires des enseignants ont été divisés par deux et des milliers de journalistes ont été renvoyés de l'administration. Devenu l'un des dirigeants du FMI, Ouattara a su faire ses preuves auprès des représentants des puissances impérialistes, imposant des plans de rigueur aux pays du Tiers Monde, qui se sont traduits par un accroissement de la misère.

L'installation au pouvoir de Ouattara ne serait même pas un gage de retour à la paix. Il n'est que de voir le massacre de plusieurs centaines de personnes commis par ses partisans à leur arrivée à Duékoué, dans l'ouest du pays. Avant l'avancée des troupes de Ouattara, les pro-Gbagbo en ont sans doute fait autant contre les partisans de ce dernier, mais il est établi que la prise de la ville a donné lieu à des actes de vengeance. Non seulement ce n'est sûrement pas un acte isolé, mais il est à craindre que la victoire des pro-Ouattara se traduise par de telles vengeances de masse. Le poison de l'ethnisme n'a pas fini de faire des ravages.

R. M.

• Une déclaration de Nathalie Arthaud

Non à l'intervention française en Côte d'Ivoire !

Une fois de plus, l'armée française intervient directement sur le territoire africain, cette fois en Côte d'Ivoire. Comme toujours, le prétexte est de « protéger les populations », mais l'intervention prend clairement parti pour un des deux clans qui s'affrontent, en l'espèce le camp d'Alassane Ouattara contre celui de Laurent Gbagbo. Ce n'est certes pas la première fois, puisque la précédente intervention de l'armée française, en 2002, avait à l'inverse consisté à soutenir le clan de Gbagbo contre les forces armées du Nord entrées en rébellion. Soutenant un clan après l'autre, le gouvernement

français s'érige ainsi en arbitre des affrontements politiques qu'il a lui-même suscités, dans le seul but de protéger les intérêts des Bolloré et autres capitalistes français, pour qui la Côte d'Ivoire est une chasse gardée et une importante source de profits. Il porte donc une grande part de responsabilité dans la montée des tensions ethniques et les affrontements qui en découlent. Le massacre qui a eu lieu à Duékoué, dont se sont rendues coupables les troupes de Ouattara, peut laisser présager le pire. On peut se demander si les troupes françaises ne sont pas sur la voie de couvrir

une tragédie de grande ampleur, comme cela avait été déjà le cas au Rwanda.

Après l'Afghanistan, après la Libye, la Côte d'Ivoire est le troisième pays où l'armée française est engagée directement dans une guerre dont le résultat, loin d'être la protection des populations, risque d'être encore une fois l'accroissement du chaos. Lutte Ouvrière demande l'arrêt immédiat de ces interventions et le retrait immédiat des troupes françaises.

Pour Lutte Ouvrière
Nathalie Arthaud
le 5 avril 2011